8ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 15 MAI 1918 — No. 10

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Oue
Prince-Albert, Sask., Téléphone 296

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Connaitre notre devoir

L'âme française est faite de clarté. La lumière est sa vie.

Hésitante, apathique, perplexe devant une situation mal définie, elle s'élance, généreuse et ardente, devant le devoir précis jaillissant en pleine lumière. Pour l'accomplir, elle domptera tous les obstacles, elle gravira les sommets de l'héroïsme.

Dans sa nature imprégnée de christianisme, il y a ce côté très noble qu'elle se passionne pour les idées. C'est dire que si l'erreur meurtrière, déformation toujours de quelque noble vérité, peut parfois la conduire aux abîmes, jamais la force seule ne pourra la subjuguer.

Aussi bien, sous le coup de l'épreuve, devant l'attaque, dans le duel tragique qui la met parfois aux prises avec la force, l'âme française toujours se révèle dans toute sa gandeur.

Sur le vieux sol de France, après un siècle de luttes intérieures déprimantes, aujourd'hui qu'elle a à se défendre contre l'âme de brute du barbare n'admettant d'autre puissance que celle du canon, d'autre loi que les nécessités de sa stratégie, d'autre morale que la terreur et la cruauté, on la voit se dresser superbe, force de l'esprit contre la force brutale, et le monde entier est contraint d'applaudir.

Sur le sol de la Nouvelle-France, après cent-cinquante années de luttes qui se prolongent toujours plus violentes, que l'âme française se conserve fidèle à son génie, indéfectible dans sa langue vainement ostracisée, radieuse dans sa foi de toutes parts attaquée, n'est-ce pas aussi quelque gloire ?

Sur ce double champ de bataille où se joue l'avenir de sa survivance, l'âme française saura bien triompher. A une condition toutefois: c'est, qu'ici comme là-bas, elle connaisse tout son devoir.

* * *

Lorsque, l'ennemi ayant franchi la frontière, le territoire de la patrie est attaqué, la voix du canon réveille toute une nation. Le devoir national apparaît alors dans une lumière fulgurante et c'est tout un peuple qui court aux armes. La France nous a donné ce spectacle; nous savons que le Canada français referait le même geste en des circonstances semblables. Pour un peuple généreux, connaître son devoir c'est la certitude assurée qu'il saura l'accomplir sans défaillance, jusqu'au bout, jusqu'à l'héroïsme.

Le devoir national! qui pourrait le récuser lorsque la fanfare des clairons sonne l'appel? Tous les cœurs vaillants entendent ce langage. A cette voix, les plus nobles sentiments de l'homme s'exaltent. Le vrai patriote brisera les liens les plus chers, acceptera les sacrifices les plus durs, offrira de grand cœur sa vie même pour la défense de la patrie: il connait son devoir.

Mais l'âme de la patrie peut être encore attaquée par d'autres forces que celles de l'épée et de la mitraille, par des ennemis non moins puissants, non moins dangereux que ceux qui se ruent contre elle l'arme au poing. C'est le conflit qu'ont connu nos pères dans leur lutte séculaire pour défendre contre d'autres boches la langue française et la foi catholique; c'est la rude bataille qui se poursuit encore, devenant même plus générale et plus ardente que jamais. Cette lutte ne nous impose-t-elle pas à tous un devoir aussi impérieux?

Savoir que dans tout le pays une force organisée, solidarisée dans la haine, a juré de nous ravir, à la faveur du fanatisme ameuté, tous nos droits de catholiques et de français; savoir que nous sommes en guerre avec une puissance de ténèbres, de mensonges qui, s'inspirant de l'esprit satanique de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes, ne reculera devant rien pour nous perdre, ce sera commencer à connaître notre devoir.

La persécution qui se soulève contre nous dans toutes les provinces anglaises, la rage qui éclate contre la vieille province française, château fort de nos traditions religieuses et nationales, devrait suffire à ouvrir les yeux des moins avertis. Les illusions pacifistes, quelque douces qu'elles soient, doivent tomber devant les réalités.

D'ailleurs, notre seul titre de catholiques, que nous devons porter avec fierté, ne nous rappelle-t-il pas que nous faisons partie de l'Eglise militante? Nous n'oublierons pas que nous avons été confirmés pour rester forts dans la lutte, pour attendre de pied ferme les persécutions. Connaître notre devoir, c'est savoir que tous nous devons être prêts aux plus rudes sacrifices pour défendre notre foi.

Il eût paru naturel que notre titre de français, le plus glorieux qui soit au monde aujourd'hui après celui de catholique, nous eût valu au moins la sympathie de ceux qui ne nous pardonnent pas d'être restés catholiques sous une domination protestante, mais il n'en est rien. Bien au contraire, la calomnie éhontée s'est appliquée à nous noircir dans tous les pays, le mot de Luther et de Voltaire étant toujours vrai: "Mentez! mentez! il en restera quelque chose." L'arme déloyale de la calomnie, qui honore autant ceux qui en sont les victimes qu'elle déshonore ceux qui l'emploient, a été utilisée contre nous par haine de notre belle langue française si étroitement liée chez nous à notre foi qu'elle fait partie intégrante de notre âme nationale. Connaître notre devoir, c'est savoir que tous nous aurons ici à lutter pour conserver notre langue, la transmettre à la génération qui monte, la faire respecter et la maintenir dans ses droits.

Notre devoir est donc celui du soldat que la patrie menacée appelle sous ses drapeaux, et la patrie nous appelle *tous* à faire généreusement notre part. Dans un prochain article nous indiquerons comment, dans notre province, nous pourrions, en partie du moins, remplir ce devoir national.

A.-F. AUCLAIR, O. M. I.

Vers le divorce par le militarisme

La question du divorce est à l'ordre du jour chez nous. Récemment, la presse de l'Ouest nous révélait un mouvement tendant à en faire enlever la juridiction au parlement pour la remettre aux provinces. Voici que l'affaire est déjà rendue devant le Sénat, qui la discutait ces jours derniers.

C'est M. Willoughby, ancien chef de l'opposition de la Saskatchewan, qui s'est fait le champion de la réforme. D'après l'honorable sénateur, il y aurait dans tout le pays un sentiment croissant d'hostilité contre la méthode actuelle d'accorder le divorce, qui est seulement à la portée des classes riches.

Le sénateur McMeans a défendu la même cause, au nom des mêmes principes démocratiques, et a démontré que le temps est venu de combler cette fâcheuse lacune, car le retour de nos soldats du front va être le signal d'un accroissement dans les demandes de divorce.

Ces idées ne semblent pas offusquer le gouvernement. S'il faut en croire sir Sam Lougheed, qui a parlé en son nom, il n'a pas encore étudié la chose, mais le fera volontiers dès que les autorités provinciales auront manifesté leur désir à ce sujet.

* * *

Voici donc le divorce prôné en plein Sénat comme une réforme bienfaisante à l'humanité et digne d'être vulgarisée pour le plus grand bonheur des Canadiens. Il faut voir là l'une des manifestations les plus éclatantes de cette poussée "vers le paganisme", si bien décrite par M. J. Albert Foisy, dans le *Droit*, et qui s'accentue de jour en jour à la faveur de la période troublée que nous traversons.

Briser le lien indissoluble du mariage, c'est saper à sa base même la famille, cellule sociale de la nation. Il ne peut donc exister de pire calamité pour un pays que le divorce entré dans les mœurs et accepté en quelque sorte comme le pendant du mariage, tel que la chose existe malheureusement aux Etats-Unis et ailleurs.

Il est intéressant de noter que cette plaie du divorce s'introduit chez nous sous le haut patronage de cette autre plaie qui s'appelle le militarisme. On sait que le gouvernement, comme marque de gratitude envers les soldats retour du front, leur a accordé la faveur de rompre leur premier mariage et de contracter une nouvelle union sans bourse délier. On devait bien cela aux enfants gâtés du Canada à qui il est entendu qu'on ne peut rien refuser!

Mais croit-on vraiment qu'une concession de ce genre restera longtemps limitée à une classe d'individus? On s'élève avec vigueur contre le système actuel sous prétexte qu'il favorise les riches, et l'on trouve tout naturel de créer une nouvelle catégorie de privilégiés. De quel droit pourra-t-on maintenir pour la masse des civils des barrières que l'on a jugé bon d'abattre pour la caste militaire? Les partisans des principes démocratiques auront beau jeu sur ce terrain.

C'est la marche vers le divorce à la portée de tous par fournées successives. Le militarisme y aura contribué dans une large mesure. Et ce ne sera pas le moindre de ses nombreux méfaits.

DONATIEN FRÉMONT.

Protestation des fermiers

Cinq mille fermiers du Québec et de l'Ontario présentent une pétition au premier ministre—Celui-ci leur répond que les hommes sont plus essentiels actuellement que la production agricole.

Les fermiers de l'Ontario et du Québec, au nombre de 5,000, ont présenté hier leur pétition au gouvernement au sujet du récent appel des cultivateurs de 20 à 22 ans. Ce fut une délégation comme on en avait rarement vu dans la capitale.

Le ton de cette pétition n'est pas tendre pour l'administration Borden, à laquelle elle reproche durement la violation de ses promesses formelles.

Les cultivateurs de l'Est rappellent que le Canada est un pays avant tout agricole dont le rôle, dans la guerre actuelle, est principalement de produire des vivres. C'est un point qui a été maintes fois relevé par M. Borden lui-même et les autres membres de son cabinet. En janvier 1915, le gouvernement a publié le "Livre de Guerre du Cultivateur" et lancé une campagne de patriotisme et de production. En mars 1916, nouveau "Livre de Guerre du Cultivateur", dans lequel on recommande une fois de plus aux cultivateurs de produire abondamment afin de répondre aux demandes des Alliés.

Les pétitionnaires rappellent dans quelles circonstances le gouvernement imposa la conscription au pays. Des exemptions ont été accordées aux cultivateurs. Ces certificats d'exemption, déclarent-ils à M. Borden, "devraient être aussi solennels et aussi sacrés pour vous que celui pour la sainteté duquel les peuples des nations alliées versent leur sang sur les champs de bataille de France et des Flandres."

Après avoir rappelé le message de Lord Rhondda au Canada, au commencement de l'offensive allemande, pour une plus grande production agricole, les cultivateurs disent qu'ils ont un devoir à remplir comme fermiers. Ils comprennent mieux que n'importe qui la situation critique de l'agriculture canadienne et l'ayant fait connaître au gouvernement, ils dégagent leur responsabilité.

En terminant, "comme fermiers et loyaux citoyens du Canada" ils enregistrent "la plus solennelle protestation contre la violation de la parole" accomplie par le gouvernement.

Dans sa réponse, M. Borden a insisté sur la nécessité de tenir la ligne sur le front ouest. Si les ports de la Manche, dit-il, tombaient entre les mains de l'ennemi, les produits de la ferme ne pourraient pas traverser l'Atlantique et venir en aide à nos soldats.

SIMPLES NOTES

Les attaques contre le Pape et la religion catholique sont toujours à l'ordre du jour dans les journaux protestants de toutes nuances. Mais comme dit fort bien le Droit, *"le successeur de Saint-Pierre, du haut de la colline du Vatican continuera de conduire d'une main ferme la barque qui a été confiée à sa sollicitude et en dépit de tous les flots de bave, il restera toujours la grande figure de tous les âges de l'histoire, car il reste le seul dont le cœur n'a pas été endurci et l'esprit aveuglé par la soif de domination, par la cupidité, par l'ambition et par la haine."*

* * *

L'Evangeline, de Moncton, journal national des Acadiens, à la suite de la grande mission prêchée dans la paroisse de l'Assomption du 7 au 21 avril, par les RR. PP. Lelièvre et Lortie, O. M. I., consacre une fort belle page au "règne du Sacré-Cœur en Acadie." Les exercices de la mission ont été suivis par toute la population avec une foi et une piété admirables. Souhaitons que le règne du Sacré-Cœur s'implante dans tout le Canada. Ce sera le salut de notre pays et de notre race.

* * *

On ne doit pas oublier que le Y. M. C. A., pour lequel il se fait actuellement une grosse campagne de souscription, est essentiellement une organisation protestante qui exclut positivement les catholiques de toute fonction administrative. Le triangle rouge qui lui sert d'emblême devrait déjà suffire à donner l'éveil aux esprits avertis quant au but qui se poursuit sous couvert d'humanitarisme. L'importante revue "America" met les catholiques en garde contre ce mouvement qui, de sa nature spéciale, peut tromper facilement la bonne foi.

* * *

Il paraît qu'à Ottawa l'espionnage se pratique au téléphone, et que du bureau central les conversations sont surveillées. Le Droit *recommande la discrétion à tous ceux qui se servent du téléphone. Dans quel pays vivons-nous s'il faut maintenant que la mouchardise s'installe partout!*

* * *

La censure est intervenue contre le journal le Canada *au sujet d'une série d'articles qu'il avait publiés sur le développement économique de Québec. M. Fernand Rinfret, directeur, a inséré une note justificative sous le titre: "un désaveu et une excuse." C'est le premier cas parvenu à la connaissance du public de l'application des nouveaux règlements de la censure.*

* * *

D'une conférence du R. P. Blanchin, O. M. I., à Edmonton:

"Au moment où les Canadiens français subissent dans leur propre pays la plus injuste et la plus cruelle des persécutions; au moment où la France, piétinée par un ennemi brutal, souffre son douloureux martyre, il serait odieux que les Français et les Canadiens se jettent mutuellement à la face leurs défauts, leurs faiblesses, les fautes ou les erreurs de leur histoire."

* * *

L'Evénement ayant affirmé qu'avant la création du gouvernement d'union, M. Borden avait eu une entente avec le premier ministre Hearst de l'Ontario pour faire accepter un compromis au sujet des difficultés scolaires, le Globe *a sommé M. Hearst de dire ce qui en était, et celui-ci a répondu que son gouvernement n'a jamais pris même en considération l'établissement à l'amiable d'un modus vivendi avec la minorité canadienne française d'Ontario. Oh! non, plutôt la mort!*

Société des nations République Universelle

On a parlé beaucoup depuis le début de la guerre de la "Société des nations" de "la République universelle" et on en parle encore. Mais la République universelle établie sur la ruine de toutes les souverainetés, c'est le rêve du Juif et l'œuvre que, sous son inspiration, poursuit la Franc-Maçonnerie.

L'Osservatore Cattolico de Milan publiait, en 1888, la conversation suivante tenue, en 1858, entre un diplomate européen et le ministre des affaires étrangères du Brésil, Grand Maître des loges de son pays. "Le temps viendra, disait le Grand Maître, et vous le verrez de vos propres yeux, Monsieur le baron, où il n'y aura en Europe que trois monarchies: une romaine, sous la maison de Savoie; une allemande, sous la maison de Hohenzollern; une slave, sous la maison Romanof-Gottorp. Mais ne croyez pas que nous, maçons, nous ayons aucun intérêt au maintien de ces dynasties: quand le nègre aura fait sa besogne, il pourra s'en aller. Ces trois monarchies ne peuvent être que le pont qui nous conduira aux grandes républiques européennes desquelles naîtra, enfin, la grande République de l'humanité qui reste l'objectif des initiés."

Cette conversation remonte à 1858. Depuis lors, nous avons vu la maison de Savoie, portée par la Franc-maçonnerie, créer le royaume d'Italie; l'Allemagne devenir l'empire allemand, sous le sceptre des Hohenzollern. Quant au nègre de Russie, il a fini sa besogne: on l'a congédié.

Ce que serait pour l'Eglise cette République universelle, établissant partout pour la masse le culte de l'Humanité, et pour les initiés, le culte de satan, nous le savons. Pour l'Eglise ce serait la grande persécution finale prédite par les Livres Saints; pour les individus ce serait, sous l'autorité du juif, la servitude socialiste avec toutes ses horreurs.

L'idée de "Société des nations" venue on ne sait d'où, répandue tout à coup dans les deux hémisphères, sert si bien les plans de la Franc-maçonnerie, qu'on peut, sans témérité, voir dans cette idée une de ces suggestions maçonniques, que le juif est si habile à répandre dans le monde pour aider à la réalisation de ses desseins.

L'enjeu de cette guerre, on le voit, est celui même de toute la civilisation chrétienne. Mais ayons confiance, l'Eglise a des promesses de survivance qui feront toujours échouer les projets de Satan, et le Sacré-Cœur regnera un jour sur le monde, "il règnera malgré ses ennemis." Hâtons la venue de ce règne par nos prières et la pénitence.

Pour une paix durable

Nous croyons intéresser nos lecteurs en extrayant d'une brochure de Mgr Touchet intitulé "La paix du pape", le passage consacré au système pontifical de la paix durable:

Il était indispensable que le Saint-Père, lui aussi, rédigeât son projet. Ça été fait.

Ce qui est mieux encore, c'est de le recueillir des lèvres de S. Em. le Cardinal Gasparri en conversation privée. Accoutumé par ses longs et magnifiques travaux aux codifications dont la forme impérieusement précise va bien à son génie romain, il réduit d'habitude le système en articles. "Avant tout, et par-dessus tout, dit-il:

L'article premier du traité de paix devrait être celui-ci: à partir du jour de la signature de ce traité, la conscription militaire est abolie dans tous les Etats signataires.

Art. II.—Chaque Etat ne conserve que les troupes indispensables à sa sécurité intérieure.

Art. III.—Il n'appartient à aucun Souverain ou Président de la République de déclarer la guerre. Cette faculté est réservée au peuple par référendum, ou tout au moins aux Parlements.

Le Secrétaire d'Etat en arrive ensuite au tribunal arbitral, comme le président Wilson: Mais il se garde de proposer le même genre de sanction que lui. Par d'armée internationale usant la substance des peuples. Donc:

Art. IV.—Un tribunal arbitral est accepté et constitué par les nations civilisées, afin de connaître des conflits qui mettraient leur paix en péril; et elles s'engagent à accepter ses sentences.

Art. V.—Tout peuple qui tentera d'établir la conscription chez lui, ou déclinera les compétences du tribunal arbitral, devra être mis au ban des Nations civilisées, "boycotté", portent les textes. C'est-à-dire que lui sera fermé tout accès aux finances, au commerce, à l'industrie, aux ports, etc.... des autres pays.

Art. VI.—Toutes les Nations civilisées sont invitées au Congrès.

Et au sujet de la conscription qui serait supprimée, Mgr Touchet ajoute:

"Rêves!... Pourquoi donc? Qu'y a-t-il d'impossible en ces choses? La suppression de la conscription est la clef de voûte. Dira-t-on qu'elle ne peut être abolie? De grands peuples ont vécu sans elle et entendent bien reprendre leur vie sans elle. En tout cas il est beau que ce soit la Puissance—la plus réactionnaire qui soit au monde, paraît-il—qui l'ait fait, ce rêve: lui, l'ultra-moderne, et qui ait osé le formuler."

La mentalité protestante dans l'Ouest

Elle est déplorable et s'achemine, chez la plupart à l'irréligion totale, chez les autres au fanatisme rageur et persécuteur. Un journaliste de l'ouest, M. A. M. Chisholm, la caractérise ainsi dans un article au *Canadian Courier*, de Toronto:

"Quant à la religion, l'Ouest (canadien) ne s'en occupe pas spécialement. La moyenne des "westerners" ne sont pas religieux, dans le sens que le mot comportait dans l'Est voici une quarantaine d'années. Ils ne sont pas des confirmés qui fréquentent l'église. A raison ou à tort, la moyenne des chefs de famille de l'Ouest ont pour opinion qu'il n'y a rien d'irréligieux—et qu'en fait, il y a beaucoup de religion réelle—à se donner à eux-mêmes et à donner à leur famille un changement de scène et un peu d'amusement le dimanche. Ils contribuent à l'église, s'ils peuvent lui donner. Ils y vont, quand c'est à main, sinon ils laissent aller, sans attacher à leur présence une grande importance, ni se préoccuper de ce qu'on en peut faire, pour l'au delà. La plupart du temps ils ne savent pas, et certainement ils ne se soucient pas de savoir de quelle Eglise sont leurs connaissances. Ils ne font aucune distinction entre un orangiste et un Chevalier de Colomb. La question religieuse est pour eux inexistante. Et on ne peut leur faire croire que ce soit une question à débattre, dans toute province où la pratique de la religion est aussi libre que dans la leur.

"Quant à la religion dans les écoles, le "westerner" est d'opinion que c'est en dehors de leur fonction. L'idée que certains enfants devraient fréquenter certaine école parce que leurs parents sont d'une certaine religion lui répugne. Il voit peu de ou aucun rapport entre la religion et l'éducation. Il n'a aucune objection à l'enseignement des principes basiques [illegible] du christianisme comme faisant partie des connaissances générales qu'un enfant devrait posséder mais il ne s'occupe pas de la religion du maître, si le maître ou la maîtresse sont qualifiés par ailleurs. Il est fermement et décidément d'avis que l'éducation séculière d'un enfant ne devrait inclure les doctrines d'aucune église ou croyance particulière, ni s'en embarrasser."

HAUTE APPROBATION

Une lettre du cardinal Billot à M. Henri Bourassa au sujet de son livre "Le Pape, arbitre de la paix."

Son Eminence le cardinal Billot, savant théologien bien connu, a adressé de Rome au directeur du *Devoir*, la note suivante

Le Cardinal Billot est heureux de trouver l'occasion d'envoyer à M. Henri Bourassa, avec ses sincères remerciements pour l'envoi de la très belle, très utile, très opportune brochure Le Pape arbitre de la paix, l'expression de sa pleine adhésion aux principes qu'il représente et défend avec tant de justesse, de talent et de courage, en un temps où l'on pourrait dire que la confusion des idées est arrivée au comble, si le comble de la veille n'était chaque jour dépassé par celui du lendemain.

Depuis la fin de 1914, l'Angleterre et ses alliés n'ont jamais su d'une manière exacte, quel est aujourd'hui, l'effectif de l'armée britannique. On nous a parlé de sept millions et de cinq millions d'hommes, mais ces jours derniers le Times de New-York, qui passe pour être très pro-anglais, fixait, cet effectif en France, à 1,300,000 hommes seulement.

Crise politique en Angleterre

Le général Maurice lance une grave accusation contre le ministère et met celui-ci à deux doigts de sa perte ; mais Lloyd George sauve la situation.

Le général Maurice, ancien directeur des opérations militaires au bureau de la guerre, a adressé aux journaux une lettre dans laquelle il accuse Bonar Law et Lloyd George d'avoir donné dans la Chambre des Communes de fausses informations sur les affaires de la guerre. Le général Maurice déclare que l'armée britannique en France a été diminuée à la veille de la grande offensive du 21 mars, contrairement à ce qui a été dit au parlement. L'auteur de la lettre explique qu'il s'est cru obligé de dévoiler la vérité parce qu'elle est connue d'un grand nombre de soldats et que les fausses déclarations du gouvernement sont de nature à attaquer le moral des troupes.

Cette publication a créé une vive sensation dans le public, surtout venant du général Maurice, connu pour sa correction dans sa carrière militaire. Il en est résulté une très grave situation politique mettant en danger l'existence même du cabinet. Les journaux partisans de Lloyd George se sont immédiatement rallies autour du premier ministre. Ils ont insinué qu'il du [illegible] que l'ancien premier ministre Asquith et ses amis appuyaient le général Maurice et qu'il y avait là une manœuvre visant à renverser Lloyd George.

M. Asquith a soumis à la Chambre une motion à l'effet de nommer une commission de cinq membres pour enquêter sur l'affaire. Il a déclaré que cette motion ne tendait nullement à obtenir un vote de censure contre le gouvernement

M. Lloyd George a fait un discours très habile et s'est montré une fois de plus bon stratégiste politique. Il a dit carrément que l'adoption de la motion Asquith serait regardée comme un vote de blâme et serait suivie de la démission du cabinet. Sa péroraison a été saluée d'applaudissements.

La motion Asquith a été battue par 293 contre 106. C'est une grosse victoire pour le gouvernement.

Roosevelt et les langues non anglaises

Vraiment, un assaut de proportions considérables se prépare, à la faveur de la guerre, contre l'enseignement des langues autres que l'anglais aux Etats-Unis pour qu'un non moindre personnage que l'ex-président Roosevelt ose écrire dans le *Kansas City Star*

"L'Amérique est une nation et non une mosaïque de nationalités. Les différentes nationalités qui viennent ici ne sont pas pour demeurer séparées, mais elles doivent se fondre dans la seule nationalité américaine—la nationalité de Washington et Lincoln, de Muhlenberg et Sheridan. *Conséquemment, nous ne devons avoir qu'une langue anglaise.* L'on devrait exiger que tout immigrant qui vient ici en cinq années apprenne l'anglais ou quitte le pays, car désormais tout immigrant devrait être traité comme un futur compagnon citoyen et non simplement comme un engin de travail. *L'anglais devrait être la seule langue enseignée ou usitée dans les écoles primaires. Nous devrions établir par une loi qu'après un intervalle raisonnable, tous les journaux en ce pays soient publiés en anglais.*

L'Avenir National, qui cite cet extrait remet proprement au point le chasseur de tigres dans un article remarquable.

Le prussianisme aux Etats-Unis

Au sujet du décret lancé par le Connecticut pour supprimer l'enseignement de toutes les langues étrangères, la *Tribune*, de Woonsocket écrit:

"Encore un peu et un décret présidentiel ou une loi fédérale viendra nous affirmer qu'on ne peut être bon citoyen américain si l'on ne parle pas exclusivement l'anglais.

Saurons-nous nous ressaisir à temps? Nos dirigeants vont-ils s'apercevoir qu'ils sont à la veille de commettre une formidable bévue?

"Est-ce que nous ne verrons pas, sur cette "sweet land of liberty", des Américains de vieille souche se lever pour protester avec autant d'énergie que d'efficacité contre un acte qui ressemble terriblement à du prussianisme?"

S. G. Mgr Mathieu bénit la pierre angulaire de la nouvelle église Saint-Roch à Québec

Une imposante cérémonie a eu lieu à St-Roch de Québec à l'occasion de la pose de la pierre angulaire de la nouvelle église paroissiale. La cérémonie a été présidée par Sa G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina et enfant de la paroisse St-Roch, qui a prononcé le sermon de circonstance. Une foule immense était présente. La manifestation a été marquée d'un léger accident. Par suite de l'encombrement de la foule qui se portait plus sur ce point, la partie centrale de l'estrade s'effondra. L'accident causa beaucoup d'excitation mais n'eut heureusement aucune conséquence grave, l'estrade se trouvant peu élevée de la chaussée. Une douzaine de personnes parmi celles qui s'y trouvaient se sont infligé des contusions légères.

L'inauguration de la nouvelle église n'aura probablement pas lieu avant l'an prochain.

Mgr Baudrillart à l'Académie Française

Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris et directeur du comité catholique de propagande, a été élu à l'Académie Française en remplacement du comte de Mun, décédé en 1914. L'Académie a aussi élu M. Louis Barthou, ancien premier ministre. M. Henry Bordeaux, en tête de la liste des candidats au siège de Jules Lemaitre, n'a pas recueilli la majorité suffisante après quatre tours de scrutin et l'élection est remise à plus tard.

Tomberons-nous sous le régime des Mormons?

Les mormons annoncent aujourd'hui la polygamie pour tout le monde, comme suite aux hécatombes qui ont eu lieu en Europe. Les rapports de leur conférence à Salt Lake City, la semaine dernière, nous apprennent qu'aussitôt après la guerre finie, ils vont entreprendre un grand mouvement pour promouvoir la polygamie par toute l'Europe, parce qu'ils réalisent que la grande majorité des femmes dans les pays belligérants offrira une grande opportunité à leur propagande.

Une conférence de M. l'abbé Groulx

L'Action Française publiera tout prochainement la deuxième brochurette de sa Bibliothèque. Celle-ci est intitulée *Pour l'Action française*. C'est un exposé par M. l'abbé Lionel Groulx des causes qui ont provoqué la fondation de l'*Action française* et des objets qu'elle poursuit. Cet exposé est fait avec tout le talent que l'on connait à M. l'abbé Groulx.

Cette brochure, comme *la Fierté*, du R. P. Louis Lalande, qui est le premier numéro de la nouvelle série, se vendra dix sous l'exemplaire, plus un sou pour le port. Par quantités, $1 la douzaine, $5 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. On peut mêler les brochures et obtenir les mêmes réductions que si l'on ne commandait qu'une brochure. (Il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires de *la Fierté*).

Les commandes par quantités doivent être adressées au secrétariat de la Ligue des Droits du français, 32 Immeuble de la *Sauvegarde*, à Montréal.

L'ACTION FRANCAISE

M. ANTONIO PERRAULT ET NOS FORCES INTELLECTUELLES.—DES VERS DE M. LOZEAU.—UN NUMERO VARIE

La livraison d'avril de l'*Action française* débute par un vibrant hommage de M. Albert Lozeau à Dollard et ses compagnons, qui servira d'éloquent préambule à la manifestation que l'*Action française* se propose d'organiser en l'honneur des héros, à la fin de mai. Vient ensuite la réponse, ample et fort suggestive, de M. Antonio Perrault à l'enquête sur *Nos forces nationales*. Le jeune professeur traite de "nos forces intellectuelles". Cet article, qui est la pièce de résistance du numéro, est suivi d'une note de M. Omer Héroux, *Pour la Saint-Jean-Baptiste*, de la chronique de Pierre Homier, *A travers la vie courante*, d'une étude de M. l'abbé Philippe Perrier sur les *Mélanges canadiens* de Mgr Pâquet, de notes diverses, d'une lettre à la revue et d'une Partie documentaire considérable: elle contient le texte de la lettre de Mgr McNeil à la *Presse*, sur la question bilingue ontarienne, et la réponse de l'Association canadienne française d'Education de l'Ontario.

Dans la livraison prochaine paraitront la réponse de Mgr Georges Gauthier à l'enquête sur Nos forces nationales, un article de M. Léon Lorrain, etc.

L'*Action française* parait chaque mois sur 48 pages, et se vend 10 sous le numéro chez les principaux libraires. L'abonnement est d'une piastre par année, payable d'avance. Les abonnements partent de janvier et doivent être adressés au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

Comment célébrer la "Journée des Ecoles"

On nous demande quelques suggestions touchant la manière d'organiser la "Journée des Ecoles" dans nos différents centres franco-canadiens. D'aimables correspondants se sont déjà chargés de ce soin. Ils ont fait remarquer avec beaucoup de raison qu'il était essentiel d'y intéresser les élèves et de les amener à y apporter leur modeste contribution. La "Journée des Ecoles" sera donc en même temps une fête des enfants.

Mais c'est principalement de l'élaboration d'un programme qu'il s'agit pour l'instant. On ne saurait évidemment imposer un programme uniforme partout. A chaque localité de voir ce qu'elle est en mesure d'entreprendre, suivant les moyens et les talents dont elle dispose.

Une séance dramatique est toujours un divertissement très goûté. Nos jeunes compatriotes s'y entendent à monter des pièces assez difficiles parfois. C'est un excellent exercice de formation pour les acteurs, en même temps qu'une agréable soirée d'assurée pour le public.

Si l'on ne se sent pas de force à organiser une véritable représentation, il y a toujours moyen d'avoir au moins un concert. Toutes nos paroisses ont leurs artistes amateurs qui savent chanter une bonne chanson, réciter un spirituel monologue. Quant à la musique, il n'y a que l'embarras du choix pour trouver une excellente pianiste parmi nos Canadiennes.

A cette époque de l'année, nous le savons, les loisirs sont rares chez notre population rurale, mais ils vont devenir plus fréquents avec la fin des semailles. L'importance de la cause mérite bien que l'on fasse quelques sacrifices pour préparer une petite séance intéressante et fructueuse.

Partout où il sera possible de se procurer un orateur, une causerie sur la question des écoles s'impose. Nous sommes sûr que tous ceux qui auront l'honneur de prendre la parole à cette occasion sauront se montrer à la hauteur de la tâche et déposer dans l'âme de leurs auditeurs de bonnes semences de vérités qui germeront tôt ou tard en résolutions pratiques.

Nous ne nous adressons pas ici seulement aux cercles locaux de l'A. C. F. C. ni aux centres importants. Un mouvement comme celui-ci devrait s'étendre à toutes les parties de la province sans exception où sont établis des groupes de nos compatriotes. Pourquoi chaque district scolaire n'aurait-il pas sa petite soirée à lui? Deux ou trois personnes de bonne volonté suffisent pour mettre l'affaire en train. Rien de plus facile à organiser qu'une partie de paniers ou une partie de cartes. Les produits de ces différentes réunions, mis ensemble, produiront une somme rondelette pour la caisse de nos écoles. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

Insignes pour la "Journée des Ecoles"

Afin de répondre au désir exprimé par plusieurs centres franco-canadiens de la province qui voudraient faire distribuer, lors de leur "Journée des Ecoles", un insigne spécial souvenir, l'administration du *Patriote de l'Ouest* a décidé de faire un bel insigne imprimé sur ruban de satin crème. Cet insigne porte imprimés en noir: la devise de l'Association Interprovinciale, *"Sauvons nos Ecoles"*, le nom de la localité et la date.

Les commandes doivent être faites avant le 15 juin. Pour les prix, consulter l'annonce dans cette page.

Patriotisme pratique

Dans le dernier numéro de l'Action française, M. Omer Héroux publie l'article suivant, qui répond parfaitement au but que nous nous proposons avec notre "Journée des Ecoles":

Les Franco-Américains emploieront à recueillir, pour leur collège de Worcester, une somme de cinquante mille piastres la semaine qui précède la Saint-Jean-Baptiste. Pendant ces huit jours leurs journaux, leurs orateurs maintiendront à l'ordre du jour la question de Worcester et celle, plus générale, de l'enseignement secondaire bilingue aux Etats-Unis.

Le jour même de la Saint-Jean-Baptiste, croyons-nous, nos compatriotes de la Saskatchewan feront une souscription pour leurs écoles, et là encore on recueillera avec un profit matériel immédiat, ce grand avantage moral de graver un peu plus profondément dans le cœur du peuple l'importance des problèmes nationaux.

Pourquoi, d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord et dans tous les centres français, n'essaierions-nous pas enfin de faire de la Saint-Jean-Baptiste l'occasion habituelle de certaines manifestations de patriotisme pratique et le moyen d'un haut enseignement national? Est-il un seul coin qui n'ait une œuvre à développer, qui ne sente le besoin de contribuer au progrès ou au soutien d'une œuvre générale?

Et si l'on ne croit pas à propos de provoquer une souscription financière, pourquoi au moins ne pas donner aux discours un objet précis, qui se rattache à quelque chose de concret, d'immédiatement réalisable? En beaucoup d'endroits l'expression "discours de la Saint-Jean-Baptiste" est devenue synonime de vide, de vaine déclamation. Pourquoi? Parce que l'on choisit les orateurs à la dernière minute, parce qu'on ne leur laisse guère le temps de réfléchir, même s'ils en ont quelque goût, parce qu'on ne s'inquiète pas d'établir le moindre lien entre l'occasion et le thème des discours.

Et, pourtant, ces grandes réunions publiques qui groupent des milliers et des milliers de Canadiens français pourraient être un excellent moyen de jeter dans l'opinion, dans la volonté nationale, des idées simples mais fécondes. Pourquoi les sociétés nationales qui exercent une influence étendue ne prépareraient-elles pas une sorte de thème général, particulièrement approprié aux circonstances de l'année et qui pourrait reparaître dans l'ensemble des discours? Pourquoi, dans chaque région donnée, n'examinerait-on pas à l'avance la situation locale et ne dirait-on pas: Voici quel paraît être notre besoin le plus urgent, le défaut auquel il importe de remédier au plus tôt! C'est là-desesus qu'il conviendra d'insister le 24 juin...

Nous vivons des heures tragiques. Si graves que soient les événements extérieurs, ils ne doivent pas nous faire oublier les conditions intérieures de notre vie nationale. Ils doivent au contraire nous exciter à porter dans l'action qu'elles exigent plus de méthode et de persévérance. Comme disait jadis M. Montpetit, nous ne sommes pas assez nombreux pour nous reposer; et il faut bien ajouter: Nous n'avons pas assez de forces pour en gaspiller une seule.

OMER HÉROUX.

M. l'abbé Omer Cloutier, curé de N. D. de Jacques Cartier à Québec, qui est actuellement en mission spéciale à Rome, vient d'être créé prélat domestique de la maison de Sa Sainteté.

L'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens

Décidément, la nouvelle organisation répond à un besoin urgent et sa naissance était attendue avec impatience, si nous en jugeons par les demandes d'informations qui nous arrivent d'un peu partout.

Le *Phoenix* de Saskatoon lui-même a daigné s'occuper d'elle et a reproduit notre manifeste en l'accompagnant de quelques commentaires.

L'honneur de la première adhésion revient au district Saint-Jean-Baptiste de la Salle, de Delmas, dont M. J. A. Roy est le dévoué président. Nous avons en effet reçu quatre dollars de ce district, pour les trois commissaires et le secrétaire.

Nous remercions et félicitons vivement les commissaires de Delmas d'avoir si bien compris leur devoir: quoique, je puis bien l'avouer tout bas, nous leur en voulons un peu à Saint-Denis. Nous pensions que cet honneur nous serait échu, et c'est avec un certain désappointement que nous constatâmes que d'autres nous avaient devancés.

Mais ne pouvant avoir la première place, nous voulûmes du moins avoir la seconde: c'est donc le district Casavant No. 3127, paroisse Saint-Denis, qui vient immédiatement après Delmas au tableau d'honneur.

Nous demandons à nos commissions scolaires de se hâter à nous envoyer leur adhésion. La question de savoir si nous devons avoir une convention cette année est à l'étude. Il est nécessaire pour que nous prenions une décision, que nous puissions savoir sur qui nous devons compter.

Nous avons l'intention de donner de temps à autre dans le *Patriote*, la liste des adhésions que nous aurons reçues.

R. DENIS,
Secrétaire de l'Association

Sous la signature d'English Canadian quelqu'un écrit de Toronto au Post de New-York.

"Le Canadien français est, par le sentiment, un continental, un Américain, non pas un Européen. Son patriotisme va tout entier à sa terre natale, il n'est ni pour l'Angleterre ni pour la France. Et pourquoi les Américains l'en blâmeraient-ils? Vous critiquez, aux Etats-Unis, les Germano-Américains restés fidèles à l'Allemagne, vous exigez d'eux qu'ils soient Américains. Et vous critiquez le Canadien français parce qu'il est plus Canadien que français?"

L'OPINION D'UN ANGLO-PROTESTANT sur la campagne francophobe au Canada

Lettre de M. A. Vernon Thomas à la "Voice" de Winnipeg.

(Suite et fin)

IV—LA CONSPIRATION DU SILENCE

Quand on demande aujourd'hui aux Canadiens français, ou plutôt, devrions-nous dire, quand on leur ordonne avec menaces de combattre pour les droits des petites nations, peut-on s'étonner de ne pas trouver chez eux d'enthousiasme? Quel enthousiasme aurait la race anglo-saxonne elle-même au Canada si les événements avaient voulu qu'elle fût la minorité conquise et si ses droits garantis solennellement lui avaient été enlevés.

Je ne demande à personne qui lira cet article d'accepter mes idées, mais je demande qu'on les considère avec attention. Je demande, ce qui est plus important, de trouver un moyen par lequel le point de vue de l'élément français, bon ou mauvais, soit mis à la connaissance du peuple anglais au Manitoba. Il est impossible en ce moment de faire imprimer le point de vue français dans un quotidien de l'Ouest du Canada; au moins je crois qu'il en est ainsi, et je serais trop heureux de savoir que je fais erreur. Il n'y a pas longtemps, j'ai envoyé un état complet de la cause française à onze journaux quotidiens, ainsi qu'au *Voice*. Un seul quotidien, la *Montreal Gazette* a publié ma lettre. Le *Manitoba Free Press* a refusé de la publier, de même que les autres deux quotidiens de Winnipeg, et, à ma connaissance, aucun des journaux quotidiens de l'Ouest du Canada ne l'a publiée. De tous ces journaux, le *Free Press* surtout aurait dû publier ma lettre en supposant qu'il l'ait reçue, et je n'ai aucun doute que ma lettre lui a été remise, car le *Free Press* m'a chargé d'écrire dans ses colonnes un grand nombre d'articles critiquant les écoles françaises et leur système, mais je dois dire que dans aucun de ces articles, du premier au dernier, je n'ai jamais suggéré que la clause bilingue fût abolie.

Le *Free Press* lui-même, avant l'arrivée de M. Norris au pouvoir, n'a jamais suggéré que cette clause fût abolie.

Je répète ici que ce n'eût été que simple loyauté de la part du *Free Press* d'avoir donné à ses lecteurs l'occasion de savoir que si lui, le *Free Press*, avait changé ses idées, moi, je n'avais pas changé les miennes. Je ne puis concevoir aucune situation plus dangereuse dans une société que celle où il y a conspiration du silence vis-à-vis les questions vitales qui agitent l'opinion publique. C'est Bajehot qui a dit: "Les opinions qui sont largement partagées et propagées devraient être mises devant le public dans l'intérêt de tous."

Sous le système de gouvernement extrêmement partisan avec tout ce qu'il comporte de mauvais, l'on pouvait au moins présenter et discuter les différents points de vue de chacun. Le jeu des partis donnait cet avantage: mais aujourd'hui, le fanatisme qui prévaut est si grand qu'il n'est dans l'intérêt de personne de dire la vérité, ou au moins nul parti ne juge à propos de la faire connaître. Le devoir des démocraties, que dis-je, le devoir de tout homme aimant la vérité et la décence, est clair. Ce devoir ne consiste pas à accepter les opinions et les vues de l'élément français, mais c'est de comprendre sa situation et de faire en sorte que les autres aient l'avantage de la comprendre aussi.

Aux organisateurs de la Journée des Ecoles

Bel insigne imprimé sur ruban de satin crème quatre pouces de long.

Cet insigne porte imprimés en noir la devise de l'Association Interprovinciale "Sauvons nos Ecoles" le nom de la localité et la date.

Hâtez-vous d'envoyer votre commande le plus tôt possible. Nous ne pourrons remplir celles qui nous arriveront après le 15 juin.

100 insignes franco	$4.00
200 insignes franco	6.50
300 insignes franco	8.50

Pour quantités intermédiaires, prix en proportion. En commandant, donner bien lisiblement le nom de l'endroit, ainsi que la date de la fête.

Adresser les commandes au Gérant

LE PATRIOTE DE L'OUEST
PRINCE-ALBERT, SASK.

La semaine parlementaire

Sam Hughes s'élève contre la censure et contre le gaspillage.—Il est rappelé à l'ordre.—M. Hocken, de l'"Orange Sentinel", attaque les Canadiens français.—Rodolphe Lemieux lui répond.

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 14 mai 1918

Le débat sur le budget, qui se poursuit toujours, a fourni à Sir Sam Hughes l'occasion de faire un discours où il a été très peu question de finances, mais où ont trouvé place cependant quelques bonnes vérités.

Contre la censure

Sir Sam n'aime pas la censure exagérée des journaux et critique la conduite du gouvernement depuis quelques mois. Il déclare que rien n'a été révélé à la séance secrète du parlement qui ne pouvait être publié. Il prédit que l'enregistrement national que projette le gouvernement va être un fiasco et dit qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un ministre de la milice outremer. L'ex-ministre de la milice dit encore qu'on devrait cesser de parler de paix pour s'occuper de faire comprendre aux gens que la guerre ne finira que lorsque l'Allemagne sera écrasée.

Sir Sam veut qu'on [illegible] se les principes démocratiques. Il en est [illegible] tion [illegible] par la guerre [illegible] passe [illegible] par un gouvernement responsable. La presse [illegible]. La répression est [illegible] que des hommes incompétents. Il faut avoir confiance au peuple. Aux applaudissements de l'opposition, Sir Sam demande [illegible] à la séance secrète du parlement, un seul mot qui n'aurait pas pu être publié. Il ajoute qu'il y a des hommes compétents dans le cabinet mais il y a, dit-il, bien des conseils [illegible] qui en ont autant. Je pourrais citer, dit-il, au milieu de l'hilarité de la chambre, s'ils ne peuvent pas faire mieux que plusieurs d'entre eux, que le bon Dieu ait pitié d'eux."

En décrivant ce qu'a été la démocratie en Allemagne, Sir Sam dit qu'il ne voudrait pas établir l'autocratie au Canada.

Contre le gaspillage

Sir Sam accuse le gouvernement [illegible] l'argent du peuple [illegible] avec le Service National et le Canada Defense Corps. [illegible] En vertu de cette dernière [illegible] 200,000 hommes [illegible] appelés sous les armes au Canada. De ce nombre, 25,000 [illegible] se seraient offerts volontairement pour le service d'outre-mer et y seraient allés beaucoup mieux entraînés que ceux qu'on [illegible]. Beaucoup d'argent est gaspillé pour la Police Fédérale. Les agents se promènent en chemins de fer et arrêtent tous ceux qu'ils ne devraient pas arrêter ou [illegible] employer à scier du bois.

Sir Sam attaque le Bureau de Propagande. 90 pour cent de la population du Canada pourraient donner d'aussi bonnes conférences que les conférenciers à l'emploi de ce département. Le gouvernement a mis à la tête de ce bureau un homme par qui il (Sir Sam Hughes) a été insulté et il n'est pas pour faire le silence sur ce bureau inutile. Il est surpris de voir le gouvernement se laisser attraper par ce monsieur, qui est aussi responsable de l'enregistrement national. Cette inscription, dit-il, sera une faillite. Il est ridicule de croire que dans un pays de l'étendue du Canada on puisse envoyer les hommes et les femmes à différents endroits pour les employer aux travaux de guerre.

Un autre gaspillage, continue Sir Sam, aux aplaudissements de l'opposition, c'est le maintien de deux départements de la Milice, un au Canada et un autre en Angleterre. A l'édifice Argyle, à Londres, il y a une armée d'employés du département de la milice, qui aurait évité la défaite du général Gough, si elle eût été au front. Cent mille hommes environ sont gardés en Angleterre pour ce département.

Sir Sam tient tête au président des Communes.

Mercredi matin, Sir Sam Hughes a eu une vive altercation avec le président Rhodes qui l'a rappelé à l'ordre. L'ex-ministre de la guerre est allé jusqu'à dire "Je suis parfaitement dans l'ordre. Prenez vous-même votre siège, nous ne sommes pas pour nous laisser chloroformer." Cette dernière expression n'était pas admissible, et Sir Sam a été mis à trois reprises en demeure de la retirer. Ce à quoi il s'est refusé avec un entêtement qui a fini par triompher.

Le rédacteur de l'Orange Sentinel fait une charge contre les Canadiens-français

M. Hocken, le rédacteur de l'Orange Sentinel, est bien peiné de constater que dans Québec on n'a pas de respect pour les orangistes. L'Orangisme, d'après lui, n'est pourtant rien autre chose que la St-Jean-Baptiste des Irlandais protestants. Les orangistes ne s'offensent pas de la St-Jean-Baptiste, pourquoi Québec s'indigne-t-il autant de l'orangisme? Tout de même, M. Hocken n'est pas content de Québec. Les Canadiens français ne veulent pas respecter la constitution, dit-il, et c'est de là que vient toute l'animosité. Il admet que les Canadiens français jouissent de privilèges dans Québec, mais il ne veut pas qu'ils étendent ces privilèges ailleurs. S'ils ne sont pas satisfaits d'Ontario, qu'ils retournent dans leur province pour que la paix règne au Canada, conclut-il. Il faut que le statu quo soit maintenu, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre élément ne songe à étendre ses privilèges.

M. Lemieux répond

L'hon. M. Lemieux suit M. Hocken sur son propre terrain tout en lui reprochant d'avoir soulevé une question qui ne regarde aucunement le budget. Les causes de discorde, dit M. Lemieux, ce sont les Hocken qui tiennent les Canadiens français pour des êtres inférieurs. Les orangistes ayant reçu leur acte d'incorporation, ils ont le droit d'exister au Canada et personne ne s'y oppose; mais ils n'ont pas le droit de s'attribuer le monopole du patriotisme et de la loyauté. La Société St-Jean-Baptiste a été fondée dans le but de rendre le peuple meilleur, d'aider à l'éducation et de conserver la langue. Est-ce là une preuve de déloyauté? Et l'Orangisme qui cherche à perpétuer ici les divisions qui ont ensanglanté l'Irlande, est-il plus loyal que la Société St-Jean-Baptiste?

Quelle façon les orangistes ont-ils à parler de loyalisme après l'attitude de Carson à la suite du vote du Home Rule!

M. Hocken a attaqué le Pape. Ne ferait-il pas mieux de se taire quand le gouvernement anglais juge à propos de se faire représenter officiellement auprès du Vatican.

Relevant l'insinuation de M. Hocken à savoir que les Canadiens français cherchent à dominer, M. Lemieux dit qu'elle est ridicule. Les Canadiens français sont trop intelligents pour croire qu'ils peuvent dominer la population anglaise de cent millions d'âmes qui existe entre le Mexique et le Pôle nord, mais elle est assez fière aussi pour exiger d'être respectée.

Revenant à la question de conscription, M. Lemieux invite M. Hocken à réfléchir sur ce qui se passe en Ontario aujourd'hui. C'est de là que partent les protestations et les délégations contre les dernières exigences de la loi.

M. Lemieux veut que le discours des finances soit de Sir Thomas White, et c'est pourquoi il n'en félicite pas M. MacLean. Il voudrait qu'on réduise la dépense de 50 millions. Personnellement il n'est pas opposé à la taxe sur le thé, le café, ets: mais il lui faut bien reconnaître que ces taxes pèseront surtout sur le pauvre.

Foch et Hindenburg

Dans son duel avec Hindenburg, Foch joue une partie très serrée. Cela explique sa prudence et son sang-froid. Quand à son armée de manœuvre, il ne l'amènera sur le front pour le choc final, qu'à la dernière heure. Certes, il a fallu que le général français eût un grand empire sur lui-même pour ne pas jeter dès le 21 avril, une partie de ses réserves stratégiques dans la mêlée.

Amiens était alors gravement menacé.

Foch est resté imperturbable et a deviné la feinte de Hindenburg. Quelques divisions seulement sont allées renforcer les Britanniques. Le terrain perdu fut reconquis sans que le généralissime eût quitté des yeux le secteur d'Ypres où s'était déclenché une nouvelle attaque.

Foch est froid et méthodique. Il a le génie de la vision lointaine. Il sait où, quand et comment il devra frapper.

Hindenburg est également un stratégiste de première force, aussi le duel qui se livre actuellement en Europe est-il aussi bien un duel entre deux grands cerveaux, entre deux pensées supérieures qu'un duel entre deux armées.

Ça et là

Le Bulletin, d'Edmonton commentant la protestation [illegible] des cultivateurs de l'Ontario dit "Serait-ce par hasard pour la conscription de Québec que les cultivateurs de l'Ontario ont voté l'an dernier?

* * *

Le sénateur Bradbury, lui, ne trouvait pas que la loi des élections de guerre était assez odieuse, il aurait voulu en consacrer le principe et l'étendre à tous les étrangers ayant plus de douze ans à leur arrivée au Canada. Tout de même le gouvernement a trouvé que c'était trop fort et lui a fait retirer son projet de loi.

* * *

Dans le district d'Edmonton il s'est vendu cette année un millier de tracteurs qui font la besogne d'environ huit mille chevaux. Cela peut représenter pour travail de labour environ huit mille acres par jour.

* * *

La ville d'Edmonton a fait labourer le champ de jeux du parc Victoria qui avait coûté des centaines de piastres à mettre en forme. On est pour la production intense là-bas! La protestation des amateurs est arrivée trop tard.

* * *

On apprend que le gouvernement allemand a décidé de poursuivre M. Erzberger, chef du centre catholique allemand, pour la participation qu'il a prise aux efforts faits par l'Autriche en vue d'obtenir la paix l'été passé et en février 1918.

* * *

La dernière gentillesse des Allemands pour se rendre aimables est d'imprégner de gaz asphyxiants les lettres que les prisonniers envoient à leurs parents. Une femme qui avait reçu une de ces lettres en a été malade plusieurs jours et a failli perdre la vue.

* * *

La Chambre de Commerce de Montréal approuve le projet des cultivateurs de l'Ontario d'essayer de garder les jeunes gens sur la ferme, au lieu d'accepter la conscription sans protestation. Une délégation de son comité agricole s'est jointe à la délégation des fermiers qui s'est rendue hier à Ottawa.

* * *

Le Weekly Sun, de Toronto, laisse assez voir à quel illogisme le fanatisme peut pousser le peuple lorsqu'il écrit: "Nous commençons à douter si la conscription a réellement été l'objet des élections de décembre dernier. Il est en tout cas difficile de croire que, si les électeurs avaient donné un indiscutable mandat et une majorité écrasante en faveur de la conscription, leurs hommes d'âge militaire auraient recours, dans les provinces anglaises aussi bien que dans la province de Québec, avec une unanimité pratique au mécanisme de l'exemption."

* * *

A une assemblée commémorative tenue à New-York à l'occasion du troisième anniversaire du torpillage du Lusitania, le colonel Roosevelt exprime l'espoir de voir les Etats-Unis organiser une armée de cinq millions d'hommes avec une réserve de cinq autres millions.

* * *

La république de Nicaragua est la vingtième nation à déclarer la guerre à l'Allemagne. Elle suit la conduite de son voisin le Guatemala qui déclarait la guerre le mois dernier.

EVANGILE

Le saint Jour de la Pentecôte

S. Jean, XIV.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles: et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses pendant que je demeurais avec vous: mais le Consolateur, l'Esprit-Saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera souvenir de tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix: je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point, qu'il ne craigne pas. Vous m'avez entendu dire: Je m'en vais et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père: car mon Père est plus grand que moi. Je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée. Je ne m'entretiendrai pas plus longtemps avec vous: car voilà le prince de ce monde qui va venir, quoiqu'il n'ait aucun droit sur moi. Mais afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, et que je fais ce que mon Père m'a ordonné.

Un châtiment providentiel

IL y avait dans les Pyrénées un savant et digne médecin qu'on appelait Fabas. Je ne sais s'il existe encore; c'est de lui que je tiens ce que je vais vous dire, et je ne suis pas le seul qui l'ait entendu.

Le docteur Fabas vit arriver aux Eaux-Bonnes, je crois, un homme qui portait à la jambe une plaie faite par un coup de feu. La blessure, déjà ancienne, offrait un caractère particulier: il s'y formait des vers. Le docteur essaya de faire disparaître au moins ces vers. Aucun moyen ne réussit. Le malade lui dit un jour:

—Docteur, restons-en là: ne cherchez plus; je mourrai avec cette horrible incommodité.

—En effet, répondit le médecin, il y a là quelque chose d'extraordinaire. Je n'ai rien vu de tel, quoique je sois vieux et que beaucoup de cas surprenants m'aient passé par les mains.

Et pour la vingtième fois il demanda au malade:

—Où donc avez-vous reçu cette blessure?

—En Espagne, comme je vous l'ai dit souvent, reprit celui-ci; mais je ne vous ai point appris pourquoi je ne guérirai pas. Je veux que vous le sachiez enfin.

J'avais vingt ans, poursuivit-il d'une voix hésitante, nous étions en 93, lorsque je fus forcé de rejoindre un corps d'armée que la Convention envoyait en Espagne. Nous partîmes trois de notre bourgade, Thomas, François et moi. Nous avions les idées de ce temps-là, nous étions incrédules, ou plutôt niais comme trois mauvais petits drôles qui se piquent de suivre la mode.

La route s'était faite gaiement. Nous allions arriver, lorsque, traversant un village des montagnes, nous vîmes une statue de la Vierge si vénérée que, malgré la Révolution et les révolutionnaires, elle était restée sans mutilation sur son piédestal au portail de l'église. L'un de nous eut la malheureuse pensée d'insulter à cette image pour braver la "superstition" des paysans. Nous avions nos fusils. Thomas nous proposa de tirer sur la statue. François accueillit la proposition par un éclat de rire. Timidement, et craignant de me montrer moins hardi que mes compagnons, j'essayai de les détourner d'un dessein qui m'effrayait au fond du cœur. Je me souvenais de ma mère. On se moqua de moi. Thomas tira. La balle atteignit la statue au front. François mit en joue à son tour, et toucha dans la poitrine.

—Allons, me dirent-ils, à toi!

Je n'osai résister. J'ajustai en tremblant, je fermai involontairement les yeux et j'atteignis la statue...

—A la jambe? dit le médecin.

—Oui, à la jambe, au-dessus du genou: là où je suis blessé! Vous voyez bien que je ne guérirai pas... Après ce bel exploit, nous nous disposâmes à reprendre notre marche. Une vieille femme, qui nous avait vus, nous dit: "Vous allez à la guerre, ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur!"

Thomas la menaça. J'étais fâché de notre action; François, moins ému que moi, n'était pas disposé à s'en réjouir. Nous empêchâmes notre compagnon de donner suite à son ressentiment, et nous achevâmes péniblement la journée, non sans nous être querellés plus d'une fois. Le soir même nous avions rejoint notre régiment: je vous avoue que j'allais au feu sans allégresse et que je pensais à la statue de la Vierge plus que je ne l'aurais désiré. Cependant tout se passa bien. Nous eûmes un avantage marqué. Thomas se distingua. L'action était finie, l'ennemi en déroute, et le colonel venait d'arrêter la poursuite, lorsqu'un coup de fusil parti d'un rocher, et qui semblait descendre du ciel, se fit entendre: Thomas tourna sur lui-même et tomba raide, la face contre terre. François et moi nous nous précipitâmes pour le relever: il était sans vie. La balle l'avait atteint au milieu du front, entre les deux yeux, à la place où sa balle à lui, quelques jours auparavant, avait atteint la statue. Nous nous regardâmes, François et moi, sans rien dire, plus pâles que la mort.

Au bivouac, François était près de moi. Il ne dormait point. J'attendais qu'il me parlât, pour lui conseiller de faire une prière; mais il garda le silence, et je n'osai pas mettre la conversation sur la pensée qui nous tenait éveillés.

Le lendemain, l'ennemi revint en force. Dès que nous l'aperçûmes, François, me serrant la main, me dit:

—C'est aujourd'hui mon tour: tu es heureux d'avoir mal visé!

L'infortuné ne se trompait pas. Cette fois, nous fûmes repoussés. Nous avions battu en retraite assez longtemps; François était comme moi sans blessure. Vaine espérance! Un coup de feu part d'un fossé où gisait un Espagnol blessé mortellement; et François tombe, la poitrine traversée de part en part. Ah! docteur, quelle mort! il se roulait par terre, demandant un prêtre. Ceux qui étaient près de lui haussèrent les épaules, et il expira. On le laissa sur le chemin.

Dès ce moment, je fus convaincu que je ne tarderais pas à être frappé, et je résolus de confesser mon sacrilège au premier prêtre que je rencontrerais. Par malheur je n'en trouvai point. Cependant plusieurs affaires s'étant passées sans mésaventure, peu à peu mes terreurs cessèrent et avec elles s'évanouirent mes bonnes résolutions. Quand nous fûmes rappelés en France, j'avais un grade, je ne pensais plus au crime, ni au repentir, ni au châtiment. Tout me fut rappelé sur la frontière, à un jour de marche du village de la statue. Par un accident inexplicable, un coup de feu partit de nos rangs et m'atteignit là où vous voyez. Ainsi s'accomplit la prophétie de la vieille femme, qui nous avait dit après ce sacrilège (je l'entends encore): "Vous allez à la guerre. Ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur!" Mes deux camarades étaient morts; je rentrais blessé.

Cependant, la blessure, au premier aspect, n'offrait rien de grave. Le chirurgien annonça que j'en serais quitte pour quelques jours d'hôpital. Je le crus moi-même. Sa surprise fut grande, elle égala mon effroi lorsqu'il vit s'engendrer dans la plaie ces impérissables vers qui ont déconcerté votre science.

Depuis vingt ans, docteur, je traîne cette blessure, essayant de tous les remèdes, et les trouvant tous impuissants. Mais quoique je demande à Dieu de me guérir, quoique je l'espère de sa miséricorde, je ne dois pas me plaindre, je ne me plains pas. Cette blessure a été un remède pour beaucoup d'âmes, pour la mienne surtout. Je n'ignore pas que, si j'arrive au terme de la vie comme il faut arriver, c'est-à-dire chrétien et pénitent, je le devrai à ma terrible blessure. Alors je m'applaudirai d'avoir boité: car je doute de la guérison, mais je ne doute point de la miséricorde, et j'espère mourir dans la grâce de Dieu par l'intercession de Celle que j'ai outragée.

Louis VEUILLOT.

Ecrivez les injures sur le sable et les bienfaits sur le marbre.

(Maxime orientale)



Notre nouvelle page

ELLE sera véritablement, Mesdames, ce que son titre comporte: familiale d'esprit, simple d'allures, accueillante à tous et, avant tout, franchement canadienne.

Mieux qu'à tout autre ne nous sied-il pas, éloignées que nous sommes du "coeur et du cerveau de la race" et sans cesse menacées dans nos droits les plus chers, de nous préoccuper des intérêts supérieurs de notre vie nationale, de veiller avec amour à la conservation de notre mentalité catholique et de nos traditions françaises? Nous ne l'oublierons pas et nous saurons, à l'occasion, le proclamer fièrement.

D'inspiration patriotique et religieuse d'abord, notre page n'en sera pas moins variée ni pratique. Vous aimez les contes, Pierrot? Et vous Pierrette, d'instructives lectures? Vous serez tous les deux satisfaits. Les mamans, surtout, trouveront ici, chaque semaine, nombre de suggestions et de conseils. Ceux-ci simplifieront la besogne domestique et apporteront une aide aussi efficace que bienvenue, j'en suis sûre, à l'exercice complexe de leur rôle d'éducatrices et de maîtresses de maison.

Les exigences de la vie moderne... et de la législature, toutefois ne nous permettent plus de borner aux quatre murs du foyer notre horizon. D'aucuns le déplorent... Sans nous attarder à des récriminations inutiles, nous étudierons plutôt, à la lumière de notre foi, les devoirs nouveaux qui s'imposent. Nous chercherons ensemble les moyens d'étendre notre influence pour le bien, à mesure que s'étend notre sphère d'action.

Les enfants,—l'espoir de l'avenir,—seront l'objet d'une sollicitude toute particulière. Un "Coin" de la page de famille leur sera réservé. Nous organiserons, de temps à autre, en leur faveur, des concours qui exciteront leur émulation, et provoqueront peut-être même l'intérêt des parents.

C'est par-dessus tout votre collaboration que j'espère et que je sollicite, Mesdames et Mesdemoiselles. Elle donnera à la section féminine du Patriote tout son intérêt et son agrément. Ne craignez donc pas d'écrire. Qui n'a jamais un souvenir à raconter, un bon mot à dire, une idée à défendre ou à faire valoir, voire même un service à demander? Au besoin nous corrigerons, avant de les publier, les lettres ou les articles dont vous-mêmes ne seriez pas pleinement satisfaites.

Et peu à peu, par cette aimable entente et l'effort sympathique de toutes les volontés, nous verrons, j'en ai le doux espoir, notre page devenir, pour chacune de nous, l'amie fidèle dont la venue réconforte et réjouit, l'amie que l'on accueille avec un sourire et dont on attend impatiemment, chaque semaine, le retour.

ANNETTE SAINT-AMANT

Respect de Dieu dans la famille

C'est la religion qui est la première et la plus sûre sauvegarde des droits de l'homme, de sa liberté et du développement de sa personnalité. Là où Dieu n'est pas respecté, on ne respecte plus rien, et l'on peut s'attendre à tous les excès.

MGR PASCAL.

(La Famille et le Mariage Chrétiens)

Modèle de femme

DEUX bons paysans, le mari et la femme, vivent dans leur chaumière, n'ayant que pour tout bien un cheval. Ce peu leur suffit.

La vieille paysanne a bonne humeur; elle approuve tout ce que veut son homme; pour tous ses actes, elle n'a qu'une même phrase:

—Ce que le vieux fait est bien fait.

Or un jour, elle lui dit:

—Tu es malin, si tu emmenais notre cheval à la foire, peut-être en tirerais-tu bon parti?

—Tout de même, répond l'autre.

Et le voilà parti sur sa bête. Chemin faisant, il rencontre un gars qui piquait sa vache devant lui.

Eh! eh! songe-t-il, voilà une vache qui ferait bien mon affaire. Je sais bien qu'un cheval vaut plus cher qu'une vache, mais, bah! une vache nous rendra tant de services; puis, on vend le lait!

Il appelle donc le gars et lui propose l'échange, que l'autre s'empresse d'accepter.

Un peu plus loin, nouvelle rencontre, c'est un paysan qui mène un mouton au marché.

—Ma foi, marmotte le vieux, je ne sais pas si un mouton ne nous sera pas plus utile qu'une vache. Un mouton n'a pas besoin d'être gardé; on l'attache à un piquet et tout est dit, sans compter que la laine est de bon rapport chaque année...

Il hèle l'homme au mouton; nouveau troc.

Le vieux est tout content et se félicite. A peu de distance de la ville, il aperçoit une femme qui pousse à coups de gaule une oie énorme.

—Oh! la belle oie! s'écrie-t-il. Ma pauvre vieille serait bien contente d'en manger une pareille!...

Je vous laisse à penser que la femme ne se fit pas prier pour échanger son oie contre le mouton!

Cependant, le vieux continue à faire des trocs de cette force. Dix pas plus loin, il aperçoit une poule et se persuade aisément qu'une poule est bien plus utile qu'une oie; son dernier marché est de changer la poule contre un sac de vieilles pommes.

Le voilà donc arrivé en ville. Il monte à l'auberge, son sac de pommes à la main, et, tout ravi, raconte sa série de marchés.

Dans un coin se tient un mylord. Il éclate de rire et s'écrie:

—Eh bien! mon brave homme, tu peux te vanter que tu seras bien reçu quand tu rentreras chez toi!

—Vous ne connaissez pas ma vieille.

—Je parie cent guinées qu'elle te bat.

Le paysan accepte le pari. Le mylord le prend dans sa voiture et ils arrivent tous les deux à la chaumière. On s'assoit, puis:

—La vieille, j'ai échangé mon cheval contre une vache.

—Bravo! une vache est bien plus utile.

—J'ai changé la vache contre un mouton.

—Et tu as raison, un mouton nous sera si commode!

—Oui, mais c'est que j'ai changé le mouton contre une oie.

—Tant mieux! quel bon repas nous allons faire!

—Malheureusement, j'ai changé l'oie contre une poule...

—Quelle bonne idée! Une poule fait des œufs et nous n'en manquerons plus désormais.

—Diable! et moi qui ai changé la poule contre un sac de vieilles pommes?

—Parce que tu t'es rappelé que je les aimais? Faut que je t'embrasse. Décidément, ce que fait le vieux est bien fait!

L'Anglais paya les cent guinées, et les deux braves gens furent plus riches que par le passé, tout cela parce que... parce que "ce que faisait le vieux était bien fait!"

A VOUS QUI SOUFFREZ

Dieu laisse souffrir l'âme qui l'aime, *c'est une loi de justice*: il faut expier les péchés du monde, en union avec la victime du Calvaire. Et qui peut réparer, est-ce le pécheur? Le péché peut-il expier le péché?

C'est une loi de sagesse. Qui donnera l'exemple aux humbles de cette terre, appelés à tant souffrir, si vous, âmes comblées de grâces, vous ne leur montrez la douce résignation chrétienne dans des épreuves qui surpassent encore les leurs?

C'est une loi d'amour surtout. Dieu travaille pour l'éternité: il vous veut belles, heureuses, triomphantes, âmes qu'il aime infiniment, non pour les quelques heures si vite écoulées de l'existence terrestre, mais pour la vie sans fin qu'il vous prépare au ciel.

Avant d'ôter votre poêle pour l'été, appliquez-y un peu de pétrole avec une guenille: vous l'empêcherez ainsi de rouiller. Faites de même pour vos instruments aratoires quand vous les mettez de côté l'automne.

RECETTES

"PLAT ECONOMIQUE"

Ingrédients: 1 cuillerée à soupe de beurre; ½ cuillerée à thé d'oignon haché fin; 1 cuillerée à soupe de farine; 2-3 tasse d'eau chaude; 1 tasse de viande froide hachée; patates pilées; 1 blanc d'œuf.

Préparation: Mettez le beurre et l'oignon dans une casserole et laissez sur le poêle; quand c'est chaud ajoutez la farine et brassez bien pour lier ensemble. Ajoutez l'eau et assaisonnez au goût, puis les patates pilées avec un blanc d'œuf bien battu. Mettez, dans un plat allant au four, la viande, et couvrez-la avec les patates pilées. Faites cuire pendant vingt-cinq minutes, jusqu'à ce que cela soit d'un beau jaune et servez chaud.

LA BONNE MÉNAGÈRE

Pour faire un bon ménage

Mettez à la marmite beaucoup de persévérance et de patience, avec même quantité de bonne humeur et de bonne volonté; écumez soigneusement pour enlever l'égoïsme, la paresse et la négligence. Laissez mijoter longuement sans quitter le foyer, et vous aurez accommodé le vrai bonheur.

Petits conseils

Lorsque vous désirez tapisser un appartement humide, le procédé suivant réussira très bien. Prenez un demiard d'alun et un demiard de colle. Faites dissoudre ensemble dans une chaudière d'eau bouillante; enlevez le vieux papier et lavez le mur une ou deux fois avec cette solution. Aucune humidité ne sera constatée lorsque le mur sera sec. Tapissez-le par la suite.

Gazouillis à la Vierge

Reine de Mai,
A tes pieds les fraîches roses
Du matin, à peine écloses,
Respirant l'air embaumé,
Souriantes, demi-closes,
Entr'ouvrent leurs lèvres roses.
Reine de Mai.
Une larme de rosée,
La, dans leur calice pur,
Comme un œil fixant l'azur,
Par l'aurore déposée,
Pour toi pleure et veut t'aimer
Reine de Mai.

Reine de Mai,
Du zéphir la douce haleine,
Accourant de par la plaine,
T'offre du jour parfumé
La chanson calme et sereine,
Qu'il répète dans la plaine,
Reine de Mai
De son langage sublime
Entend dans l'écho lointain
Le tendre et touchant refrain
Que d'une voix unanime
Te chante le matin gai,
Reine de Mai.

G. M. L.

Le Coin des Enfants

Mes chers petits amis,

La bienveillance du Directeur du *Patriote* me permet de disposer en votre faveur d'un "Coin" de notre page.

Vous y trouverez chaque semaine des lectures appropriées à votre âge, des bons conseils, de jolies histoires.

N'aimeriez-vous pas y voir aussi parfois votre nom, attestant par là que vous êtes de braves petits canadiens et canadiennes qui vous intéressez déjà aux choses de chez nous?

Il suffira pour cela de m'écrire. Je publierai vos lettres et j'y répondrai.

N'allez pas croire, surtout, que vous n'avez rien à me dire. Vos études, vos amusements, vos lectures, les gentillesses du bébé, les bons tours de "Pataud", les robes neuves de votre poupée... Comme les "grands" vous entendraient avec plaisir parler de tout cela! N'avez-vous pas aussi chacun un jardinet où les petites têtes vertes des *échalottes* et des radis pointent déjà? Et les vacances qui arrivent! Vous n'êtes pas sans y songer, un peu trop peut-être. Dites-nous vos projets.

Qui sait si, un beau jour, à la fin de juin, par exemple, je n'enverrai pas un joli souvenir à celui ou à celle qui aura ainsi adressé au "Coin des Enfants" la lettre la plus intéressante?

J'en enverrai même un tout de suite à l'auteur de la première missive que je recevrai.

Qui va gagner le prix?

Toutes vos lettres devront être signées. Vous voudrez bien en même temps indiquer votre âge.

ANNETTE SAINT-AMANT

L'hirondelle et l'enfant paresseux

L'autre jour, en allant à l'école, j'ai rencontré une hirondelle qui voletait autour de moi. J'ai cru qu'elle s'amusait. Je lui ai dit: "Joli oiseau, tu es bien heureux de jouer tout le temps. Je voudrais faire comme toi." Et l'oiseau m'a répondu: "Je ne m'amuse pas, je travaille. Voler ce n'est pas un plaisir pour moi, c'est un travail; car je fais la chasse aux moucherons qui servent de nourriture à mes petits. J'attrape avec mon bec de toutes ces petites bestioles, puis je les apporte à mes oisillons, qui dorment dans le nid." En entendant ces mots, j'ai compris ce que notre maman nous a dit bien souvent: "Mes enfants, vous êtes tous obligés de travailler pour obéir à Dieu qui le veut. L'écolier paresseux est le seul être dans la nature qui ne travaille pas. Même les animaux lui donnent l'exemple du travail." Sois honteux, enfant paresseux, car l'hirondelle, qui n'est qu'un oiseau, est meilleure que toi!

UN APPEL

Déjà! Eh oui.... N'ayez crainte pourtant, chères lectrices. Il ne s'agit pas d'une souscription nouvelle, mais de votre contribution à une œuvre excellente sans qu'il vous en coûte rien... qu'un instant, une feuille de papier et un timbre de trois sous. Une simple carte même suffirait.

Vous y inscririez, en vue de la nouvelle campagne de propagande qu'entreprend le Patriote, les noms et adresses des personnes de votre connaissance susceptibles de s'intéresser à notre journal, et vous m'adresseriez ces listes au plus tôt.

Ce serait tout à la fois me rendre un grand service, me causer un grand plaisir et accomplir une action fort méritoire. "On ne saurait trop remercier et encourager", disait Léon XIII, "les personnes de coeur qui se font les auxiliaires, les soutiens et les propagateurs d'un bon journal."

N'est-ce pas que je vais recevoir bientôt de longues et de nombreuses listes?

Toutes les correspondances concernant cette page devront être adressées à
Mlle Annette Saint-Amant
Le Patriote de l'Ouest,
Prince-Albert, Sask.



Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK

PONTEIX, SASK., MERCREDI 15 MAI 1918 No. 19

FETES DU JOUR. *Saint-Jean-Népomucène:* Né à Népomuck, bourg de Bohême, vers 1330, se distingua de bonne heure par sa science et sa sainteté. Il devint chanoine de Prague et aumônier de l'empereur Wenceslas. Ayant absolument refusé à ce prince de lui révéler la confession de l'impératrice Jeanne, sa femme, il fut mis à la torture et finalement noyé dans la Moldau. Martyr du secret de la confession, il est aujourd'hui un des patrons de la [illegible]

Sainte Pensée, [illegible] vierge de Campagne [illegible] [illegible] pour cela subit le martyre durant la cruelle persécution de Déce en l'an 250. Elle n'était âgée que de seize ans.

Baptêmes.—[illegible], fille de Pierre Beleau et d'Anne-Marie Ronzault. Parrain: Auguste Le Barbé, marraine: Jeanne Marie [illegible].

Anna, fille de William Kleb et de Johanna Visser. Parrain: Antonio Visser; marraine: Bernadette Bénard.

—Lloyd-Melander-De[illegible], fils de Mathew Mooney et de [illegible] [illegible]. Parrain et marraine: M. et Mme Francis Brown.

—Marie-Victoria-Coralie, fille de Joseph Lacombe et d'Yvonne [illegible]. Parrain: Alex. Peat [illegible]

—Ondolement [illegible] Lallier.

Sépultures.—Mary Smith [illegible] verneer, âgée de deux mois.

Claire Legault, âgée de 3 ans, dont on enterrait la sœur il y a 15 jours. C'était la seule qui restait à ses parents bien éprouvés, dont tous les cœurs partagent la peine.

Dans le [illegible] un enfant de [illegible] plus [illegible]

—Marie-Adrienne Gervais, épouse de Ferdinand Lambert, décédée à l'âge de 20 ans, après 6 mois de mariage, munie des sacrements de l'église. De nombreux paroissiens de Ponteix et de Frenchville assistaient au service de première classe, chanté en musique par la chorale, et accompagnaient la défunte à sa dernière demeure. Lot 60, acheté par son mari tandis que G. Roberge, ami de la famille [illegible] parmi eux [illegible] de 24 grandrosses. A tous, par la voix de *l'Hirondelle*, Ferdinand Lambert adresse ses remerciements sincères, pour leurs témoignages de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

EN ROUTE. Parti de New-York après s'y être attardé [illegible] longues semaines, le Rév. Père Bérard a fait, durant la première [illegible] agréable traversée [illegible] de tempête, [illegible] lieu de passagers [illegible]

tes, mais tous bien portants, gais et [illegible]. Chaque jour il disait la messe dans une cabine, assisté par un jeune Irlandais de 20 ans, et, les dimanches, au salon des secondes, pour tous les catholiques du paquebot. L'organiste du bord y jouait des morceaux religieux accompagné du violoncelle par un artiste hollandais. A Barb. [illegible] est descendu et qualifie tout simplement de merveilleuse la belle végétation de cette île. Il se proposait de descendre encore à la prochaine escale, à Bahia et d'y acheter des palmes pour célébrer le dimanche des Rameaux avec ses paroissiens d'occasion. Il envoie à tous ses amis un cordial souvenir que *l'Hirondelle* se fait un plaisir de leur transmettre, en attendant les dernières nouvelles de cet intéressant voyage.

CONCOURS

Comme nous l'avions annoncé, notre concours se termine aujourd'hui. Nous [illegible] les dernières solutions [illegible]

[illegible]

Solutions: 1. [illegible] 2. Noter son [illegible]

JOUTE D'ESPRIT. A M. l'administrateur: Le mot, s'il vous plaît, à la Dame Enigme. Il ne faut donc chercher encore [illegible] vous n'êtes pas Minerve, puisque vous ne m'avez pas deviné [illegible] Non, je ne suis pas celle qui aurait osé [illegible] une [illegible] langue, j'aurais plutôt cru que vous [illegible] de peux aussi, puisque vous vous comparez à la mouche, dire que vous êtes une dame [illegible] que si votre plumage répond à votre ramage vous êtes le phénix des hôtes de *l'Hirondelle*.

Votre respectueux,

PRINCE CHARMANT

A M. l'Administrateur: La Dame mystérieuse a de la [illegible] [illegible] [illegible] fait une assertion fausse, et maintenant vous décidez que l'on rende les armes parce que le [illegible] de cette joute [illegible] d'esprit. Pourquoi ne pas passer à cette abonnée qui chante si haute victoire et qui coiffe si bien son monde la satisfaction qu'elle s'accorde si facilement d'avoir fait rire à mes dépens vos abonnés? Elle raisonne si juste! voyez: Les meilleurs avocats ne valent rien, les champignons non plus.—Je relève la fausseté de la comparaison—Donc je suis un avocat. Quelle logique! Le bonnet me coiffe, les abonnés rient à mes dépens et la Dame en trépigne d'aise—quelle victoire! Et on me demande de deviner à qui j'ai affaire? comme si je m'en souciais? Chercherai-je à deviner qui elle est? Nenni! Les mystères même féminins n'ont pas toujours des charmes.

Un autre abonné la classe duchesse, princesse. Notre jouteuse n'est pas satisfaite et elle reproche à ce prince charmant d'avoir oublié Cupidon dans sa nomenclature d'habitants de l'Olympe. Il manque donc à notre abonnée le petit malin? Alors je comprends qu'elle n'aime pas les champignons. Le désappointement cause l'amertume et l'amertune fausse le goût. Heureusement pour votre abonnée qu'elle sait se consoler en se chantant victoire. Elle peut même chanter faux, je n'en ai cure.

LE 1er ABONNE.

VISITES: Beaucoup de visiteurs remarqués à Ponteix parmi lesquels, A. Boyer, J. Beauchemin de Montmartre; M. Tardy, A. Beaudoin, L. Fauchon, de Ferland; N. Beaudry, de Gergovia; N. Dadragne, de Wallard, etc.

M. Charette, d'Ottawa et sa famille sont les hôtes de M. Rochon.

La famille du Dr Bissonnette est venue le rejoindre et s'est installée dans la rue Lamas.

J. Charbonneau, du Lac Pelletier s'est établi dans le bloc Fournier avec sa famille afin d'avoir la messe tous les dimanches et ses enfants à l'école.

De retour de Montréal, M. Sévère [illegible] pour sa ferme. Nous nous sommes aperçus dimanche que J. Gagnon nous est aussi revenu de Montréal sans avoir rien perdu de son remarquable talent d'organiste.

Par contre, nous avons eu le regret de voir partir M. et Mme Carrière, deux bons vieux paroissiens des premiers jours, qui ont acheté dans le nord la terre de M. l'abbé M. Benoit, ancien procureur de l'évêché, mais nous devons nous hâter d'ajouter qu'ils sont remplacés par une famille canadienne.

—G. Rodier se fait construire en ce moment une jolie résidence en briques au coin sud-est de l'Avenue Laselle et de la rue Murat.

G. E. Cassidy vient de vendre son magasin général à J. A. Potvin. C'est une nouvelle famille canadienne qui se fixe dans le village de Ponteix et qui sera certainement encouragée. Le magasin d'ailleurs est bien achalandé car M. Cassidy, loin d'être un fanatique, est un Anglais intelligent qui occupait toujours des employés de langue française.

M. Cardinal du bureau de l'Immigration de Winnipeg, chargé de distribuer les grains de semence dans la région du Sud est venu établir à Ponteix son centre de distribution.

A. Jattas et R. Larochelle ont acheté des terres à Cadillac, à [illegible] de Ponteix, bonne distance pour une autre paroisse et où il y a de la place pour des Canadiens.

F. Bleau, D. Hancin, J. Trottier et plusieurs autres viennent de revêtir l'habit militaire et sont partis pour Régina.

VENTE—C'est le samedi 25 mai qu'aura lieu à l'étude de Me Marcotte la vente à l'encan de la ferme du Hollandais Linsen, située à 1 mille et demi de Ponteix. On demande 20 pour cent comptant. Espérons que quelqu'un des nôtres deviendra possesseur de cette belle et bonne terre.

UN DEPUTE CONSCIENCIEUX!

C'est M. Bonnegueule. Voici ce qu'il dit aux électeurs qui l'ont élu: "Citoyens, dans une démocratie bien organisée les prolétaires doivent payer de moins en moins cher les produits de première nécessité, tout ce qui est indispensable à leur existence. Par contre l'Etat a pour devoir de faire payer de plus en plus cher tous les produits de luxe, tout ce dont vous pouvez vous passer aisément, citoyens, je vous obtiendrai cela, car je serai fidèle au mandat impératif que vous m'avez donné. (applaudissement prolongés.)

Et voici le discours de M. Bonnegueule arrivé au Parlement: "Mes chers collègues, je ne suis pas de ceux qui font de vaines promesses à leurs électeurs... J'ai juré d'obtenir et j'obtiendrai que l'Etat fasse payer plus cher tout produit de luxe, tous ce qui n'est pas nécessaire à l'existence du peuple. Or mes chers collègues, ne pensez-vous pas, en toute humilité! que nous autres députés rentrons dans la catégorie de ces produits dont on pourrait se passer? qu'il serait donc convenable d'augmenter sérieusement notre salaire? (Applaudissements: acclamations!)

A LA PHARMACIE

La cliente: Bonjour Monsieur, ne pourriez-vous pas me prêter un vomitif, s'il vous plait?

Le pharmacien étonné: Vous le prêter?

La cliente: Mais oui puisque le Docteur m'a dit que je dois le rendre.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ALDINA, Sask.

Minutes du Conseil de la Municipalité rurale de Royal No. 195

Les personnes [illegible] ont été nommées Constables, avec instructions de faire observer les Règlements de la Municipalité

MM. Harry Dodd, [illegible], Albert Priestly, William Bozowetz [illegible], Robt. Smythe et H. Carpenter.

Le conseil a signé un contrat avec le Département des Chemins par lequel la Municipalité s'engage à [illegible] sa part des frais d'arpentage.

En réponse à la requête du même Département, demandant de désigner les chemins principaux le conseil a décidé de recommander que le chemin de ligne au sud de la Municipalité, allant de l'est à l'ouest, le chemin d'Avelbury, le chemin arpenté d'à partir de la 21-46-7, et se dirigeant à travers Moon Hills jusque chez les Russes, et enfin le vieux chemin dit du Moulin à Smythe soient recommandés au Département comme chemins de grande communication. Les contre-maitres sur les chemins recevront $4.00 par jour, les ouvriers avec leurs chevaux $6.00 et et les hommes seuls $3.00. Pour donner une solution satisfaisante aux demandes répétées de M. C. Marquis pour un pont par dessus le ruisseau qui sépare sa terre de son autre ferme, le conseil, bien que peu préparé à prendre ce travail en main, en est venu à une solution par laquelle M. Marquis prendra à sa charge la contruction du dit pont et des approches pour la somme de $400.00, que la Municipalité lui remboursera par versements de $100.00 par an.

Des affiches avertiront les gens dans chaque division de la date à laquelle commenceront les travaux sur les chemins.

Un nouveau règlement a été passé pour la protection des propriétaires d'animaux. Souvent des plaintes sont faites que des gens, en emmenant leurs animaux, en détournent qui ne leur appartiennent pas. En conséquence il a été décidé que quiconque entraînerait les animaux d'un autre fermier devrait les laisser à la première ferme qu'il rencontrerait sur son chemin, et qu'il devrait donner avis de suite au constable, afin que le propriétaire soit informé de la place où sont ses animaux, et de plus, les frais pour la nourriture des animaux, pendant ce temps-là seront payés par la personne qui a entraîné les animaux ne lui appartenant pas. Un autre règlement aussi portera sur les chiens vicieux qui poursuivent les bêtes à cornes ou les chevaux. Une licence assez élevée viendra restreindre le nombre des chiens qui se trouvent chez certains fermiers, et des peines seront émises pour quiconque laissera ses chiens poursuivre un troupeau d'animaux, ou appeurera des chevaux.

Les appropriations suivantes pour travail municipal ont été votées:

Division No. 1 $450.00. Division No. 2 $350.00. Division No. 3. $400.00. Division No. 4 $600.00. Division No. 5 $210.00. Chaque contribuable aura le privilège de travailler une journée pour ses taxes.

La prochaine réunion aura lieu le 17 juin, époque à laquelle les travaux des semences devraient être entièrement terminés.

DELMAS, Sask.

La majorité de nos fermiers ont fini leurs semences et à plusieurs endroits le blé mesure de quatre à cinq pouces, ce qui nous fait espérer une bonne récolte.

Nous sommes heureux d'apprendre la convalescence de Mme Rivard après une maladie assez grave.

—On nous annonce pour la semaine prochaine le mariage de Mlle Argèle Lefebvre et M. Etcherry, Ermaville, Sask.

Les Révérendes Soeurs de l'Assomption ont décidé de bâtir un pensionnat dans notre paroisse et les travaux commenceront prochainement.

—Mme M. Langlois a eu la douleur de perdre son frère Paul Gibault, tué sur le champs de bataille. A la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

—Mme P. N. Paillé était ici pour assister à la première communion de ses enfants Joseph et Cécile.

—Mme Alphonse Prince a passé quelques jours chez sa Sœur Mme Rivard et Mme Lafrance d'Edam est aussi en visite pour une couple de semaines dans sa famille.

M. Laurier Bellavance est en voyage d'affaires à Richard.

MONTMARTRE, Sask.

Nous sommes heureux d'apprendre que Montmartre aura une nouvelle église bientôt. Les contrats pour l'érection du nouveau temple ont été signés jeudi le 9 mai par l'entrepreneur bien connu de Régina, M. Poole. Les plans et devis, préparés par M. l'architecte Fortin, montrent une magnifique architecture gothique avec soubassement et sacristie. La construction sera en bois avec briques en dehors et plâtre à l'intérieur. Le contrat qui s'élèvera à environ 22,000 dollars, sans les bancs ni le système de chauffage, exige la célèbre brique Tee-Pee-Moka: bien connue pour ses qualités et sa belle apparence. M. C. Berthiaume représente les intérêts de la paroisse pour la surveillance des travaux, et M. L. Ph. Côté, de la Côté Lumber Co., fournira les matériaux pour cette importante construction dont les travaux vont commencer immédiatement.

—Plusieurs jeunes gens de la classe 19 à 23 sont appelés pour le service militaires dans ce district. A tous nous souhaitons un prompt retour.

—Parmi les derniers arrivés pour s'installer ici, citons les familles Morin, Terriault, Barnes, Jacques, Lafontaine, et plusieurs autres sont attendus prochainement. Les terres changent rapidement de mains.

—M. Marc Faubert a vendu sa terre près du village pour prendre un repos bien mérité.

—Nous avons souvent la visite de M. l'abbé Grandbois, de l'évêché de Régina, qui vient prêter son aide à M. l'abbé Terriault pour le service du dimanche et dont les sermons font une impression profonde sur les paroissiens.

—Le conseil du village a décidé de réparer les trottoirs et les travaux sont poussés avec vigueur.

—M. le Dr Lavoie a établi une installation moderne pour la vente des liqueurs douces et de la crème à la glace. C'est une nécessité ici depuis que les buvettes sont fermées.

ORMEAUX, Sask.

Les semailles sont pratiquement terminées ici et l'on voit déjà verdir les premiers champs ensemencés. Comme le sol est assez sec, nous espérons avoir bientôt de la pluie.

La main-d'œuvre pour la culture se fait de plus en plus rare par le départ, ces jours derniers, des jeunes gens de 20 à 23 ans. Plusieurs, parmi ces jeunes conscrits, possédaient jusqu'à deux cents acres en culture; mais il a fallu tout quitter, laissant la terre à l'abandon.

En dépit de "l'urgence" cet état de choses est bien triste pour le futur.

—La rentrée des classes est achevée et notre dévoué instituteur, M. Le-Legault compte sous sa direction cinquante-deux élèves, dont 50 sont des Canadiens français.

—Nous avons à déplorer un terrible malheur qui est venu fondre sur nos concitoyens Mme Lord et son fils. Les flammes ont littéralement détruit leur hâbitation et dépendances, comprenant les écuries, machines agricoles et jusqu'aux graineries et le grain qu'elles contenaient en vue des semailles. C'était un jour de tempête et le feu, allumé dans les herbes sèches par un voisin, était d'une telle violence que malgré tous les efforts on ne put l'enrayer.

C'est une perte presque irréparable pour ces honnêtes colons. En même temps, c'est une leçon bien terrible pour ceux qui, le printemps, jettent le feu ici et là, à propos de tout et de rien, sans songer aux dommages qu'ils peuvent causer à eux-mêmes comme à ceux qui les entourent.

Nos plus sincères sympathies vont à la famille si rudement éprouvée.

—M. Jules St-Pierre, maintenant hôtelier à St-Brieux, était ces jours derniers en voyage d'affaires dans notre endroit.

—On nous apprend que M. et Mme W. C. Pottage ont fait baptiser leur second enfant, une fille, portant les noms de Marie-Eveline-Hazel. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

—M. Raoul Dufour, de Boutin, était en visite, dimanche passé, chez son oncle M. A. Harvey. Il doit aller résider bientôt sur sa ferme près du lac l'érubé.

ARBORFIELD, Sask.

Baptême.—Le 1er mai, M. et Mme Peter F. Carpentier ont fait baptiser leur premier enfant, une petite fille, qui a reçu le nom de Marie-Marguerite. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Raymond Courteau, oncle et tante de l'enfant.

—Dimanche, 5 mai, M. et Mme Lacroix, de Tisdale, Mme Thomas Cronin et M. Homer Cronin, de Forester, sont venus en automobile assister à la messe à l'église d'Arborfield.

—Lundi, 6 mai, une pluie bienfaisante est venue ranimer les semences fraîchement déposées dans les sillons. La verdure, retardée par les vents desséchants des semaines dernières, commence maintenant à paraître. Espérant une bonne récolte, nos colons travaillent avec plus de courage que jamais.

Le feu a détruit la grange de M. Léo Bachand... Deux voitures d'hiver, plusieurs meules de foin et aussi un bon tas de bois de "bâtisse" furent la proie des flammes.

Effrayantes conséquences de la déchristianisation du monde; elles menacent de ruine morale tous les peuples qui se prosternent devant l'idole du progrès substituée à l'Evangile, et qui, entre les mains d'un peuple puissant, audacieux, sans scrupule, compromet l'existence matérielle elle-même de toutes les autres nations.

* * *

"Le cinématographe, dit la Semaine Religieuse *de Québec, est devenu une gigantesque entreprise de corruption non seulement par ses images, mais encore par ses affiches, où le scandale occupe la première place et ne cesse de s'offrir en spectacle aux passants."*

* * *

Au sujet des attaques dont les Canadiens français sont partout les victimes. M. Omer Héroux écrit: "Au train où vont les choses nous serons vraisemblablement obligés de porter notre défense dans plus d'un pays, et jusque dans les milieux où nous aurions eu le droit, ce semble, de compter sur plus de sympathie."

* * *

Au "bon plaisir du roi" des temps de la monarchie absolue on a subtitué le "bon plaisir des foules," ce qui n'est certainement pas une amélioration au sens moral de la politique. —(Le Droit).

Pour les Cultivateurs

On demande de la paille de lin

D'après un avis reçu par le ministère provincial de l'Agriculture la paille de lin non battu, le lin gelé encore debout qui n'a pas été moissonné et la paille de lin qui a passé par de petites batteuses plutôt que par des souffleurs, sont des articles de valeur nationale en ce moment.

Les approvisionnements de lin de Russie, de Belgique et de France sont devenus si réduits, tandis que la demande, pour la construction des aéroplanes, est devenue si grande, qu'il en est résulté une sérieuse disette.

Les fermiers qui ont de cette paille disponible, ou savent dans quel endroit il y en a dans la province, sont invités à communiquer par lettre avec M. F. H. Auld, sous-ministre de l'Agriculture, Régina, disant quelle quantité de cette marchandise est disponible et où elle se trouve.

Tout le blé aux moulins

Le bureau des contrôleurs du grain a publié une série d'ordres se rapportant à l'envoi du blé aux moulins.

Aucun moulin à farine à l'ouest des Grands Lacs ne pourra recevoir de blé sans obtenir un permis du bureau des contrôleurs du grain.

Aucun permis ne sera accordé à tout moulin ayant suffisamment de blé pour le tenir occupé pendant dix jours.

Cet ordre est en effet depuis le 10 mai inclusivement.

Le bureau des contrôleurs du grain ordonne ensuite l'expédition des différentes quantités de blé des élévateurs aux moulins et l'échange des quantités en excès entre les différents moulins de l'Ouest canadien. On régularise ainsi la disposition de 1.196.000 minots.

Immédiatement après l'émission de ces ordres, le président du bureau des contrôleurs du grain a déclaré que le bureau essaie maintenant de faire transporter tout ce qui reste de blé de la dernière récolte dans l'Ouest de chez les fermiers aux moulins ou aux représentants des gouvernements alliés.

On estime qu'il reste encore entre dix et quinze millions de minots de blé sur les fermes, et ce blé devrait être enlevé le plus tôt possible.

Le bureau a l'intention de demander aux autorités d'Ottawa de prendre des mesures énergiques pour se procurer tout le blé entre les mains des cultivateurs après le 1er juin. On ne sait pas encore au juste en quoi consisteront ces mesures, mais on suppose que le blé sera réquisitionné et que le prix en sera peut-être réduit.

Le bureau des contrôleurs du grain est d'avis que si les fermiers se rendaient compte de l'urgence du besoin, il ne serait pas nécessaire d'avoir recours à ces mesures draconiennes.

Le surplus de farine doit être rendu

M. J. D. McGregor, du bureau des vivres, attire l'attention sur l'ordre récemment publié au sujet de l'accaparement de la farine. Il doit être exécuté à la lettre et tous les consommateurs possédant un surplus de farine sont tenus de le retourner aux marchands avant le 15 mai, faute de quoi ils s'exposent à une amende de $100 à $1000 ou à trois mois de prison, ou aux deux ensemble.

Tout meunier ou marchand qui encourage sa clientèle à acheter des quantités excessives de farine peut se faire enlever sa license.

Il semble qu'il reste encore une quantité considérable de farine blanche entre les mains des consommateurs et les marchands refusent de la reprendre, n'y étant pas autorisés d'après un ordre du gouvernement.

Les règlements qui entreront en vigueur le 15 mai sont qu'aucune famille ne peut avoir une provision de farine de plus de quinze jours, que les marchands ne doivent pas tenir un approvisionnement de plus de soixante jours et que les moulins ne peuvent avoir une provision de blé de plus de trente jours.

Le public se demande à qui il doit retourner le surplus de farine. En ce qui concerne la farine blanche, les marchands refusent de la recevoir, car en le faisant, ils s'exposeraient à une amende.

Le temps et les récoltes

Le printemps précoce dont nous avons été favorisés n'a pas tenu ses promesses. Depuis quelques semaines la température est plutôt fraiche. Il est tombé une légère couche de neige à Prince-Albert dans la nuit de lundi à mardi. Les travaux des semailles ne s'en poursuivent pas moins et celles du blé sont terminées partout. Les récoltes ont bonne apparence dans la Saskatchewan et l'Alberta: il n'en est pas de même dans le Manitoba, où l'on a grandement besoin de pluie.

Les noms allemands de villes deviennent fort impopulaires eux aussi aux Etats-Unis. Il y a un courant d'opinion pour les faire disparaître: c'est ainsi que "Germany" et "Berlin" s'appelleront à l'avenir "Liberty" et "Victory". Le procédé n'est pas d'ailleurs bien difficile et quantité de noms baroques pourraient être avantageusement remplacés sur la carte, même s'ils ne sont pas allemands.

* * *

Le Journal Press, d'Ottawa, ne croit pas, lui, à la nécessité de produire des vivres: "Les gens peuvent être à moitié affamés, dit-il, et se battre indéfiniment comme des tigres." Pourtant ce bonhomme n'a probablement jamais fait un carême de sa vie!

* * *

Parce que la députation de la province de Québec a voté contre le suffrage féminin, les journaux anglais n'ont pas manqué d'accuser cette province d'obscurantisme, d'ignorance, etc. Leur raisonnement est des plus simples, remarque la Vérité: "Nous, des provinces anglaises, sommes en faveur du suffrage féminin: vous de la province de Québec êtes contre: donc, vous êtes des idiots. C'est d'une logique... jaune!"

* * *

Les Anglos-Saxons de l'Ontario et des autres provinces qui sont allés en pèlerinage à Ottawa pour convaincre le gouvernement qu'il doit rendre plutôt agricole que militaire notre effort contre l'Allemagne, n'ont fait en somme qu'user de leur droit tout comme l'avait fait la province de Québec avant les élections: faut-il pour cela leur lancer l'insulte?

* * *

L'ancien empereur de Russie, Nicolas II, et sa famille ont été transférés de Tobolsk à Ekaterinbourg (ville située à 170 milles au sud-est de Perm, sur le côté asiatique des montagnes de l'Oural).

Le transfert a été ordonné, dit-on, en raison du fait que les paysans et autres monarchistes veulent libérer les prisonniers.

* * *

Le nombre des déserteurs dans l'armée française est proportionnellement moindre que dans le passé. Jamais, dans aucune guerre, il n'y en a eu aussi peu si l'on tient compte de l'énorme quantité de mobilisés.

* * *

Il se fait une très active propagande protestante en Irlande. Récemment, dans un magasin de mode, une cliente explique à la propriétaire les difficultés qu'elle éprouve à élever ses nombreux enfants. "Donnez-les moi, répondit la modiste, et je les ferai entrer dans le Nid des Oiseaux" (maison protestante pour la CONVERSION d'enfants catholiques). La mère répondit avec fermeté, "Je préférerais les voir morts."

* * *

Le Saint-Père a nommé Mgr Patrick J. Hayes, évêque auxiliaire de New-York, évêque aumônier de l'armée américaine au front actuellement.

* * *

Les Italiens aux Etats-Unis se plaignent de ce que l'on ne fait pas ressortir suffisamment l'effort de leur pays.

"Si l'on consacrait au rôle de l'Italie, dans les discours, la moitié de ce que l'on consacre à l'Angleterre, on ne serait pas injuste envers l'Angleterre et on serait un petit peu plus juste envers l'Italie." disait ces jours derniers le lieutenant Roselli dans une réunion publique à Worcester.

D'après M. Kirwan Martin, avocat d'Hamilton, la race canadienne française est une race trop virile pour que les Canadiens anglais puissent l'absorber.

* * *

L'école sans Dieu prépare une race de dévoyés. On s'applique à enlever tout frein moral en enlevant toute formation religieuse; on déchaîne la bête, et la bête déchaînée dévore son maître.— La Liberté).

LES MARCHES

Le marché aux grains Winnipeg

AVOINE—	
No. 2 C. W.	.80¼
No. 3 C. W.	.77¾
No. 1 fourrage	.71¼
ORGE—	
No. 3	140
No. 4	135
Fourrage	105
LIN—	
No. 1 N. W. C.	374
No. 2 C. W.	371
No. 3 C. W.	349

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	205
No. 2 nord	198
No. 3 nord	193
No. 4 nord	176
No. 5 nord	143
AVOINE	80c
ORGE	$1.00
FOIN la tonne	$15.00 à $16.00
MOULEE, 100 lbs	$1.55
SON 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	50c
OEUFS, la douzaine	45c
BOEUF, la livre	20c
PORC, la livre	22c
MOUTON, la livre	26c

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Truies	$16.00
Pesantes	$17.00
Verrats	$10.00 à $12.00
Légers	$17.00 à $18.00
BOUVILLONS—	
Pesants du printemps	$14.50 à $15.00
Pesants de choix	$13.00 à $13.50
Assez bons	$8.75 à $9.50
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$12.00 à $13.00
De choix pour élevage	$8.75 à $9.50
Passables	$8.25 à $9.00
De choix pour boucherie	$11.00 à $12.00
Passables	$10.00 à $10.50
Ordinaires	$6.75 à $7.50
Conserve	$5.25 à $6.25
Laitières	$75.00 à $110.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$10.00 à $10.25
De choix, légers	$9.00 à $9.50
Passables	$8.25 à $9.00
TAUREAUX—	
De choix	$9.50 à $10.00
Bons	$7.25 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.75
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$5.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
VEAUX—	
De choix, legers	$14.00 à $15.00
De choix, pesants	$10.00 à $11.00
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	[illegible]
Béliers	[illegible] à $10.00
Brebis	[illegible]

D. COUGHLIN & CO.

UN BOUTON ELECTRIQUE SUR LES ORTEILS

Où il est dit pourquoi un cor fait tant souffrir et que le couper le fait grossir

Pressez un bouton électrique et vous établissez un courant. Quand votre chaussure presse contre un cor les racines aigues de celui-ci appuient sur un nerf très sensitif et vous subissez un choc douloureux.

Au lieu de tailler les cors, ce qui ne peut que les faire grossir, entrez chez un pharmacien et demandez un quart d'once de freezone. Cela coûte peu et enlevera assurément n'importe quel cor ou calus. Quelques gouttes appliquées sur un cor douloureux fait disparaitre la douleur instantanément, et en peu de temps le cor se dessèche et lève, avec la racine, sans douleur. Le freezone est inoffensif et n'irrite jamais les tissus de la peau. 2

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD

LE DÉFRICHEUR

RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No 7 — Par A. GÉRIN-LAJOIE

—Eh bien! dit Jean d'un ton sérieux, je suis devenu propriétaire. J'ai maintenant à moi, en pleine propriété, sans aucune redevance quelconque, sans lods et ventes, ni cens et rentes, ni droit de banalité, ni droit de retrait, ni aucun autre droit quelconque, un magnifique lopin de cent acres de terre...

—Oui, de terre en bois debout, s'écria le frère cadet; on connaît cela. La belle affaire! comme si chacun ne pouvait en avoir autant! Mais, dis donc, Jean, continua-t-il, d'un ton moqueur, est-ce que celui qui t'a cédé ce magnifique lopin s'engage à le défricher?

—Nullement, repartit Jean, je prétends bien le défricher moi-même.

—Oh! oh! dirent en riant tous les jeunes gens composant l'entourage, quelle belle spéculation! mais sais-tu, Jean, que te voilà devenu riche? cent arpents de terre... à bois... mais c'est un magnifique établissement...

—Si tu te laisses mourir de froid, disait l'un, ce ne sera pas au moins faute de combustible.

—A ta place, disait un autre, je me ferais commerçant de bois."

Jean Rivard écoutait ces propos railleurs sans paraître y faire la moindre attention. Il laissa faire tranquillement, et quand les quolibets furent épuisés:

—"Riez tant que vous voudrez, dit-il, mais retenez bien ce que je vais vous dire:

J'ai dix-neuf ans et je suis pauvre:.... à trente ans, je serai riche, plus riche que mon père ne l'a jamais été. Ce que vous appelez par dérision mon magnifique établissement vaut à peine vingt-cinq louis aujourd'hui,... il en vaudra deux mille alors.

Et avec quoi, hasarda l'un des frères, obtiendras-tu ce beau résultat?

—Avec cela, dit laconiquement Jean Rivard, en montrant ses deux bras."

L'énergie et l'air de résolution avec lesquels il prononça ces deux mots firent taire les rieurs, et électrisèrent en quelque sorte ses jeunes auditeurs.

Il se fit un silence qui ne fut interrompu que par la voix de la sœur Mathilde qui, tout en continuant son travail de couture, murmura d'un ton moitié badin, moitié sérieux:

"Je connais pourtant une certaine personne à qui ça ne sourira guère d'aller passer sa vie dans les bois."

Cette remarque à laquelle Jean Rivard ne s'attendait pas, le fit rougir jusqu'au blanc des yeux, et sembla le déconcerter plus que toutes les objections qu'on lui avait déjà faites. Il se rassura pourtant graduellement, et après avoir pris congé de la famille, se retira sous prétexte de se reposer, mais de fait pour rêver à son projet chéri.

VI

MADEMOISELLE LOUISE ROUTIER

On était au commencement d'octobre (1843), et Jean Rivard tenait beaucoup à ensemencer quelques arpents de terre dès le printemps suivant. Pour cela il n'avait pas de temps à perdre.

Par un heureux et singulier hasard, sur le lot qu'il avait acheté se trouvait déjà une petite cabane érigée autrefois par un pauvre colon canadien qui avait projeté de s'établir dans cet endroit, mais que l'éloignement des habitations, le défaut de chemins, et surtout la crainte d'être forcé de déguerpir, avaient découragé.

Ces habitations primitives de la forêt sont construites au moyen de pièces de bois superposées et enchevêtrées l'une dans l'autre aux deux extrémités. Le toit qui est plat est pareillement formé de pièces de bois placées de manière à empêcher la neige et la pluie de pénétrer à l'intérieur. L'habitation forme généralement une espèce de carré d'un extérieur fort grossier, qui n'appartient à aucun style connu d'architecture, et n'est pas même toujours très confortable à l'intérieur, mais qui cependant offre au défricheur un abri temporaire contre les intempéries des saisons. A quelques-unes de ces cabanes, la lumière vient par des fenêtres pratiquées dans les côtés, à d'autres elle ne vient que par la porte. La fumée du poêle doit tant bien que mal sortir par un trou pratiqué dans le toit.

Le pauvre colon qui le premier s'était aventuré dans le Canton de Bristol, avait dû coucher pendant plusieurs nuits à la belle étoile ou sous une tente improvisée en attendant la construction de la cabane en question.

Cette hutte abandonnée pouvait toutefois servir de gîte à Jean Rivard et rien ne s'opposait à ce qu'il commençât sans délai ses travaux de défrichement.

Les opérations devaient être nécessairement fort restreintes. On comprend qu'une exploitation basée sur un capital de cinquante louis ne pouvait être commencée sur une bien grande échelle. Et cette somme de cinquante louis composant toute la fortune de Jean Rivard, il ne se souciait guère de la risquer d'abord tout entière.

La première chose dont il s'occupa fut d'engager à son service un homme en état de l'aider de son travail et de son expérience dans les défrichements qu'il allait entreprendre. Il rencontra cet homme dans la personne d'un journalier de Grandpré, du nom de Pierre Gagnon, gaillard robuste, toujours prêt à tout faire, et habitué d'ailleurs aux travaux les plus durs. Jean Rivard convint de lui payer quinze louis par année en sus de la nourriture et du logement. Pour une somme additionnelle de dix louis, il pouvait se procurer des provisions de bouche pour plus de six mois, les ustensiles les plus indispensables, et quelques objets d'ameublement de première nécessité. Mais pour éviter les frais de transport, tous ces articles devaient être achetés au village de Lacasseville.

Cependant plus l'heure du départ approchait, plus Jean Rivard devenait triste: une sombre mélancolie qu'il ne pouvait dissimuler s'emparait de son âme, à l'idée de quitter ses amis, ses voisins, sa famille, surtout sa vieille mère, dont il avait été l'espoir depuis le jour où elle était devenue veuve. La vérité nous oblige aussi de dire en confidence au lecteur qu'il y avait à la maison voisine une jeune et jolie personne de dix sept ans dont Jean Rivard ne pouvait se séparer qu'avec regret. C'était mademoiselle Louise Routier, fille de M. François Routier, ancien et fidèle ami de feu Baptiste Rivard. Jean et Louise avaient été élevés presque ensemble et avaient naturellement contracté l'un pour l'autre un attachement assez vif...

(A Suivre)

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est échu en mars et avril et qui ont reçu nos factures de bien vouloir les signer avant de nous les retourner. Ainsi nous avons reçu le 2 mai la somme d'une piastre et demie en billets de banque et il nous a été impossible d'en découvrir la provenance. Que la personne qui nous a fait remise de cette façon veuille bien nous donner son nom ainsi que son adresse.

L'ADMINISTRATION

PRINCE-ALBERT

"Durand et Durand"

Nous apprenons que le Cercle dramatique de l'A. C. F. C. vient de mettre à l'étude, pour sa grande séance du 23 juin, "Durand et Durand", comédie en trois actes de Maurice Ordonneau et Albin Valabrègue. Il ne pouvait faire un meilleur choix et nous l'en félicitons.

"Durand et Durand" est une pièce très intéressante, très spirituelle, vraiment digne du public auquel elle est destinée. Nos artistes pourront y faire valoir leurs qualités, qui s'affinent de plus en plus à chaque représentation. Il n'y a pas moins de douze personnages, hommes et femmes.

Notre Cercle dramatique a été très éprouvé depuis quelque temps. Plusieurs de ses membres ont dû nous quitter, les uns pour répondre à l'appel sous les drapeaux, les autres pour répondre à l'appel en faveur de la production agricole. Mais grâce à la bonne volonté de dames et de jeunes filles dont le dévouement égale le talent, ces vides se trouvent comblés et nous aurons, le 23 juin, tous les artistes expérimentés qu'exige la représentation d'une comédie comme "Durand et Durand".

L'idée de faire de la "Journée des Ecoles" à Prince-Albert une affaire régionale s'adressant à tous les centres environnants est accueillie partout avec beaucoup de faveur et l'on se promet déjà de venir en nombre. Les organisateurs entendent bien se montrer à la hauteur de la situation et n'épargner aucun effort pour offrir à leurs visiteurs une fête dont ils garderont un agréable souvenir.

Pour l'école séparée

Jeudi à quatre heures de l'après-midi, les élèves de l'école séparée donneront, dans la Salle du Sacré-Coeur, un concert auquel sont invités tous les parents et tous les amis de l'école. Un programme très intéressant a été préparé pour la circonstance: il y aura du chant, de la musique et une petite pièce.

Le vendredi soir, à huit heures, la même séance aura lieu pour ceux qui n'auraient pas pu venir la veille.

Un cas intéressant

Nous avons mentionné en son temps le grave accident survenu à un jeune Canadien français du nom de Thibodeau et comment le Dr A. Montreuil tenta d'épargner à ce malheureux l'amputation de la jambe. Après 70 jours de traitement, le patient est parfaitement rétabli et pourra quitter l'hôpital dans quelques jours. Ce cas est l'un des plus graves qui se soient jamais présentés à Prince-Albert et son heureux dénouement est tout à l'honneur de notre jeune médecin canadien français.

A cette occasion, qu'il nous soit permis de rectifier une erreur qui s'est glissée dans notre dernière chronique de Marcelin. Il y est dit que le Dr Lavoie, *aide du Dr Montreuil*, a pratiqué une opération sur le jeune Quesnel à l'hôpital de la Sainte Famille. En réalité, c'est le Dr Montreuil qui a fait l'opération et sans diminuer en rien le mérite du dévoué médecin de Marcelin, nous croyons devoir donner à chacun son dû.

—Une retraite en français s'ouvrira prochainement à la cathédrale; elle sera prêché par M. l'abbé Soyer. La date exacte en sera fixée à bref délai.

—M. Jean-Charles Côté est parti la semaine dernière pour Toronto, où il s'est enrôlé dans le corps d'aviation. Nos jeunes Franco-Canadiens de Prince-Albert ont décidément du goût pour cette arme d'élite. Souhaitons-leur à tous de devenir des "as" fameux dont l'histoire enregistrera les exploits.

—Vingt-quatre boeufs gras élevés sur la ferme de la prison provinciale, au sud de la ville, ont été vendus au prix de $14.55 les cent livres! C'est le plus haut prix qui ait jamais été payé dans l'Ouest et c'est la troisième année successive que le bétail de la ferme de la prison tient ainsi le haut du marché.

LA GUERRE au jour le jour

Mercredi 8 mai

Opérations secondaires

De petites opérations fructueuses ont eu pour résultat de faire avancer les lignes anglaises dans le secteur d'Amiens entre la Somme et l'Ancre.

Grande activité d'artillerie la nuit dernière sur les deux rives de l'Avre. Des raids ennemis à l'ouest de Montdidier et dans les régions de Thennes et de Grivesnes ont été brisés par les Français.

Clémenceau a visité hier les Américains dans leur secteur et les a félicités des exploits déjà accomplis. Il a surtout exprimé son plaisir de voir avec quelle harmonie Américains et Français travaillent ensemble.

Jeudi 9 mai

Léger succès franco-anglais

Des contre-attaques heureuses lancées par les troupes franco-anglaises dans le secteur La Clytte-Woormezeele, ont chassé l'ennemi des positions dans lesquelles il avait pris pied et ont rétabli leurs positions originales.

Gros combat d'artillerie du côté des Français.

Vendredi 10 mai.

Nouveau succès naval anglais

La base sous-marine allemande d'Ostende, sur la côte belge, a été bloquée à la suite d'un nouveau raid par la marine anglaise. Le croiseur léger "Vindictive", rempli de béton, a été coulé en travers de l'entrée du port. Dans cette opération, les Anglais n'ont perdu qu'une chaloupe automobile et quelques hommes seulement.

On a la preuve que le canal de Bruges est encore complètement bloqué et hors d'usage à la suite du raid anglais du 23 avril.

Les Français à Montdidier

Les opérations d'infanterie sont toujours de peu d'importance. Cependant après un bref et intense bombardement, hier, les troupes françaises se sont emparées du parc de Grivesnes, dont une grande partie avait été occupé par les Allemands.

Samedi 11 mai

Combats d'artillerie

Les Allemands bombardent furieusement aujourd'hui Grivesnes, qu'ils ont perdu hier; mais il n'y a eu aucune attaque d'infanterie et les Français se sont organisés dans la position nouvellement conquise.

Les Français ont légèrement avancé leurs lignes à l'est de Locre, dans les Flandres. Ils ont aussi gagné du terrain près d'Orvillers-Sorel, au sud-est de Montdidier.

Pour germaniser la Russie

Une session extraordinaire du conseil bolshevik a été tenu à Pétrograd pour discuter la situation créée par l'ultimatum allemand exigeant des choses qui feraient virtuellement de la Russie une colonie allemande. Lenine a fait à cette occasion un discours très pessimiste. La situation en Ukraine est tellement grave que les Allemands ont dû y envoyer des troupes.

Lundi 13 mai

Sur le front italien

Une grande activité règne sur le front italien. Entre l'Asiago et la Brenta, les Italiens ont enlevé d'assaut les postes autrichiens et détruit la garnison dans un corps à corps. En plusieurs points, les Italiens ont battu l'ennemi avec leur artillerie, dans l'intention de rectifier leurs lignes. L'empereur d'Autriche a fait une visite au front italien.

Les armées allemandes en Flandre et en Picardie demeurent toujours inactives. Au nord de Kemmel, cependant, les Français ont repris une autre tranche de territoire aux Allemands.

Mardi 14 mai

Toujours le calme plat

Les Anglais font un raid fructueux la nuit dernière au nord-est de Robecq (Flandres).

L'artillerie ennemie est active dans les secteurs de la Somme et de l'Ancre, en Champagne et dans les Vosges.

Lees Italiens ont repoussé, en infligeant de lourdes pertes à l'ennemi, une attaque désespérée pour reprendre la position du mont Corno.

—M. N. W. Morton a été nommé régistraire du district de Prince-Albert pour l'enregistrement de la main-d'oeuvre masculine et féminine, qui doit avoir lieu le 22 juin.

—M. T. J. Noble, l'un des hommes d'affaires les plus connus de la ville, est mort presque subitement lundi matin. La veille, il avait subi une opération nécessitée par une attaque aiguë de péritonite. Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale. M. Noble était âgé de 46 ans. Il laisse une veuve et neuf jeunes enfants. Nos sympathies à la famille.

Retour de Mgr Mathieu

S. G. Mgr Mathieu est parti de Québec jeudi dernier pour revenir à Régina. Sa Grandeur, qui a passé quelques semaines à Québec, s'arrêtera à Montréal et à Ottawa. Dès son arrivée à Régina Mgr l'archevêque commencera sa tournée pastorale.

Le R. P. Reynolds, O. M. I. d'Edmonton périt dans un naufrage

Le R. P. Grandin a été informé que le R. P. J. P. Reynolds, O.M.I., curé de la paroisse Saint-Joseph, à Edmonton, était au nombre des personnes qui ont péri dans le naufrage du navire "City of Athens", sur la côte Delaware, le 1er mai, à la suite d'une collision. Le R. P. Reynolds voyageait pour sa santé et s'était embarqué à New York pour la Géorgie. Un service a été chanté pour le défunt ce matin à la cathédrale de Prince-Albert.

Mort du R.P. Larivière, O.M.I.

Nous avons le regret d'apprendre le décès du R. P. Albert Larivière, O.M.I., qui exerçait le saint ministère depuis quelques années à l'école indienne de Marieval, Sask. Il a succombé à la tuberculose à l'âge de 35 ans. Il était né à St-Simon de Yamaska.

Le français et le commerce

La maison Christie Grant, de Winnipeg, vient de confier à notre compatriote Albert I. Béland, autrefois de la maison Johnston Walker, d'Edmonton, le soin d'organiser un département de publicité et de service français pour ses clients de langue française. Nos félicitations à la maison Christie Grant et à M. Béland.

L'enregistrement le 22 juin

Il est pratiquement décidé que le samedi, 22 juin, sera le jour de l'enregistrement national pour la main-d'oeuvre des deux sexes.

Les jeunes gens de 19 ans devront être enrégistrés d'ici le 1er juin

Le 9 mai, le gouvernement a lancé la proclamation appelant pour le service militaire les hommes de 19 ans qui sont célibataires ou veufs sans enfant. Ils sont requis de se faire enregistrer d'ici le 1er juin; mais ils ne seront pas appelés en service actif avant le 1er juillet.

La méthode d'enregistrement différera de celle adoptée lors de l'appel de la première classe, le 13 octobre dernier. Alors on devait remplir l'une des deux formules, selon que l'on se rapportait pour le service ou que l'on demandait l'exemption. Dans le cas présent, l'homme est requis d'envoyer par lettre recommandée au registraire son nom au complet, la date de sa naissance, le lieu de sa résidence et son bureau de poste habituel.

Quand viendra le véritable appel sous les drapeaux, les hommes convoqués seront notifiés par lettre recommandée de se présenter pour remplir leur devoir.

Le question du charbon

La situation au point de vue du charbon, surtout en ce qui concerne l'Ouest canadien, occupe sérieusement l'attention du contrôleur du combustible. Les autorités des Etats-Unis déclarent que les expéditions d'anthracite pour l'Ouest seront forcément restreintes. Il faut s'attendre à une sérieuse disette au cours de l'hiver prochain. Pour parer à cette disette dans la mesure du possible, il est essentiel d'employer l'été au transport du charbon et de ne pas attendre à l'automne, époque à laquelle les chemins de fer sont congestionnés par le transport du grain.

La propagande allemande en France

Le procès des rédacteurs du *Bonnet Rouge*, qui se poursuit en ce moment, jette la lumière sur les procédés de la propagande allemande. Le lieutenant Marchand, l'un des principaux témoins cités, a montré la similitude du programme suivi par le *Bonnet Rouge* et la *Gazette des Ardennes*, journal publié par les Allemands en territoire occupé.

Certains articles du *Bonnet Rouge* supprimés par la censure paraissaient dans le journal publié par une agence allemande à Zurich. De nombreux articles de la *Gazette*, reproduits par le *Bonnet Rouge* tendaient à ridiculiser l'idée que les espions allemands travaillaient à démoraliser les soldats et la population civile en France. Le lieutenant Marchand a désigné quinze campagnes de presse différentes dans lesquelles la *Gazette*, le *Bonnet Rouge* et la feuille germanophile de Zurich ont employé les mêmes arguments, cité les mêmes faits, ont même trahi le même style et les mêmes erreurs dans les citations.

La "Libre Belgique"

Les administrateurs allemands de la Belgique croyaient avoir enfin réussi à se débarrasser de la *Libre Belgique*, le fameux journal secret qui les a tant ridiculisés depuis qu'ils occupent ce pays. Récemment ils annonçaient avec une évidente satisfaction qu'ils avaient arrêté trois prêtres et trois laïcs et qu'ils tenaient ainsi les rédateurs, les imprimeurs et les distributeurs du journal secret. Le lendemain matin, un nouveau numéro de la *Libre Belgique* était dans la boîte à lettres du baron Von Falhausen, le gouverneur général, et le fameux journal continue de paraître comme précédemment.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT JEUNE DAME parlant l'anglais et le français pour le rayon des nouveautés dans un magasin de Prince-Albert. S'adresser chez MacLEAN.

SERVANTE—On demande une servante parlant anglais ou français. S'adresser à Mme W. H. ROUTLEDGE, Casernes de la Police Montée, PRINCE-ALBERT, Sask. Pas trop loin de l'église.

DEMANDE D'EMPLOI—Un Français réformé de la grande guerre demande engagement avec sa femme. S'adresser à M. Victor AMANDRUT, FRENCHVILLE, Sask.

INSTITUTRICE—On demande une institutrice bilingue (anglais et français) pour l'école de l'arrondissement scolaire de Cantal No. 1939. S'adresser à Monsieur A. R. BERIAULT, ALIDA, SASK. 8-11p.

JEUNE Canadienne française de 16 ans, certificat de troisième classe, graduée, trop jeune pour suivre cours école normale, demande classe, dans un district où les commissaires n'ont pu se procurer une institutrice diplômée. Devra enseigner sous permis. Salaire demandé $70 par mois. S'adresser à l'ASSOCIATION INTERPROVINCIALE, VONDA, Sask.